



DIRECTION DES ETUDES ET RECHERCHES

## **LA REPRÉSENTATION DE LA DIVERSITÉ**

### **AU SEIN DES PROGRAMMES DE LA TÉLÉVISION BELGE FRANCOPHONE**

Catherine BODSON

*Décembre 2009*

## **Sommaire**

Introduction .....	3
Objectifs de l'étude .....	5
Choix du corpus et méthodologie .....	5
Interprétation des résultats .....	8
Conclusion .....	32
Éléments de bibliographie .....	35
Annexe .....	36

## La représentation de la diversité au sein des programmes de la télévision belge francophone

**Catherine Bodson, chercheure en résidence, CSA – décembre 2009**

---

La thématique de la diversité – culturelle, sociale ou encore sexuelle – s’inscrit dans un cheminement réflexif qui s’entend bien au-delà du cadre médiatique. Avec la globalisation et les flux migratoires, de nouveaux questionnements voient le jour. Le champ des études culturelles et médiatiques s’est naturellement développé autour de ces questions. Média de masse par excellence, la télévision propose un récit sur le monde. A ce titre, l’étude de la diversité à travers le support médiatique qu’est la télévision, et plus précisément l’étude de la représentation de cette diversité, peut s’avérer être un bon indicateur de l’évolution de ce récit. En effet, la télévision est omniprésente dans le quotidien des gens. Les belges francophones passent en moyenne trois heures trente devant leur poste de télévision par jour<sup>1</sup>. Par conséquent, les médias ont un rôle indéniable à jouer dans la manière dont la société se perçoit elle-même et se représente le reste du monde.

### INTRODUCTION

En Belgique, la loi contre le racisme et la xénophobie du 30 juillet 1968, dite « Loi Moureaux », présente un premier cadre législatif en matière de discrimination raciale. En ce qui concerne la question du genre, il faut se référer à la loi du 7 mai 1999 sur l’égalité de traitement entre hommes et femmes dans le milieu du travail et les relations sociales. En Communauté française, la législation audiovisuelle intègre une base de référence plus précise en la matière. Ainsi, les éditeurs de services soumis au décret

*« ne peuvent éditer des programmes contraires aux lois ou à l’intérêt général, portant atteinte au respect de la dignité humaine ou contenant des incitations à la discrimination, à la haine ou à la violence, en particulier pour des raisons de prétendue race, d’ethnie, de sexe, de nationalité, de religion ou de conception philosophique, de handicap, d’âge ou d’orientation sexuelle ou tendant à la négation, la*

---

<sup>1</sup> Le bilan des audiences 2009 en télévision montre que le téléspectateur de la Communauté française « plébiscite ce qui fait son identité propre et l’identité de ses chaînes à lui », au vu du succès « des JT, de Pirette, de L’amour est dans le pré, du bêtisier RTBF, des matches du Standard, de Dragone aux Guillemins ou du Degrelle ». Le public préfère l’identité belge, in *Le Soir*, <http://www.lesoir.be/culture/medias/2009-12-31/le-public-prefere-l-identite-belge-746434.shtml>, [consulté le 12/02/2010].

*minimisation, la justification, l'approbation du génocide commis par le régime nazi pendant la seconde guerre mondiale ainsi que toute autre forme de génocide* »<sup>2</sup>.

Il appartient au Conseil supérieur de l'audiovisuel de la Communauté française (CSA) de contrôler le respect de ces règles. En 2006, le Collège d'avis du CSA a publié un premier avis sur la « *Présence et [la] représentation des femmes dans les services de radiodiffusion* »<sup>3</sup> et un second sur la « *Présence et [la] représentation des minorités culturelles dans les médias audiovisuels* »<sup>4</sup>. Parmi ses multiples recommandations, le Collège mentionnait la nécessité de réaliser des recherches empiriques qui permettraient de documenter l'état de la question. En effet, la Communauté française dispose de peu d'études en la matière, contrairement à la Communauté flamande et à de nombreux pays européens. Ainsi, concernant la question de la diversité culturelle, une des dernières recherches publiées a été réalisée conjointement par les Universités de Gand et de Louvain-la-Neuve<sup>5</sup>, qui envisage la diversité culturelle au sein du genre informatif (presse écrite et journaux télévisés). Enfin, notons que le CSA français, via l'Observatoire de la diversité, a publié en octobre 2009 son dernier baromètre de la diversité, sous la direction scientifique d'Eric Macé<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, la présente étude est, avec ses failles et ses limites, à considérer comme l'essai, l'amorce, **d'un monitoring de l'état de la diversité dans les programmes de la télévision belge francophone**. Menée à partir de la méthodologie d'Eric Macé, la recherche prend en compte les particularités du paysage audiovisuel de la Communauté française.

---

<sup>2</sup> Titre II, Chapitre II, article 9, alinéa 1, *Décret coordonné sur les services de médias audiovisuels*, publié au Moniteur belge le 24 juillet 2009.

<sup>3</sup> Avis n°5/2006, *Egalité, multiculturalité et inclusion sociale. Présence et représentation des femmes dans les services de radiodiffusion*, [http://www.csa.be/system/document/nom/441/CAV\\_Avis\\_20060704\\_femmes.pdf](http://www.csa.be/system/document/nom/441/CAV_Avis_20060704_femmes.pdf), [consulté le 26/09/2009].

<sup>4</sup> Avis n°7/2006, *Présence et représentation des minorités culturelles dans les médias audiovisuels*, [http://www.csa.be/system/document/nom/552/CAV\\_Avis\\_20061107\\_interculturalite.pdf](http://www.csa.be/system/document/nom/552/CAV_Avis_20061107_interculturalite.pdf), [consulté le 24/11/2009].

<sup>5</sup> M. LITS, F. SAEYS, J. DESTERBECQ, D. GRAMMENS, *De berichtgeving over allochtone minderheden in de Belgische media. La représentation des minorités ethniques dans les médias belges*, Rapport de synthèse, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, janvier 2007, 46 p.

<sup>6</sup> [http://www.csa.fr/upload/dossier/barometre\\_diversite\\_vague\\_1\\_20\\_oct\\_09.pdf](http://www.csa.fr/upload/dossier/barometre_diversite_vague_1_20_oct_09.pdf), [consulté le 20/10/2009].

## OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Cette étude poursuit deux objectifs majeurs. Tout d'abord, elle présente un **apport sociologique** évident, en ce sens qu'elle permet de « photographier » l'état de la diversité à la télévision au cours d'une semaine de 2009. A la différence de l'étude française qui centre son observation sur les personnes qui prennent la parole au sein de tous les programmes, publicités comprises; l'objectif de cette étude est de prendre conscience de la manière dont les médias de la Communauté française représentent la réalité belge à travers l'ensemble des intervenants<sup>7</sup> de ses productions et co-productions propres uniquement. Le but poursuivi est de travailler la question de la **représentation**, de la perception de ces minorités. Celles-ci sont étudiées sous un angle spécifiquement quantitatif (présence des catégories). Il va sans dire que cette recherche fournit ainsi tout un ensemble de données empiriques qui pourra servir de **matière à réflexion** notamment au sein du CSA, en vue de l'élaboration d'éventuels avis et/ou recommandations.

## CHOIX DU CORPUS ET MÉTHODOLOGIE

L'offre de programmes a été envisagée dans une approche de type sociologique. Le matériau télévisuel est dès lors considéré en tant que monde social, avec l'ensemble des rapports sociaux qui en découlent (rapports de force, hiérarchie sociale, tensions culturelles,...). Cette théorie permet d'interroger la télévision via la réalité *socialement construite*<sup>8</sup> qu'elle propose. Par ailleurs, ce choix méthodologique offre la possibilité d'étudier la diversité à travers l'ensemble des genres télévisuels, l'offre étant considérée comme un monde social en soi. Aussi, cette perspective dépasse le cadre restreint des journaux télévisés, usuellement traités par la recherche.

A la lumière de ces réflexions, nous avons défini la notion de diversité dans son acceptation large : **le genre, l'âge, l'origine, la catégorie professionnelle et le handicap/la maladie**. En outre, l'analyse porte uniquement sur les **productions et coproductions propres**<sup>9</sup>. En effet, en ce qui concerne les programmes importés de France ou encore des Etats-Unis, nous pouvons nous référer à la récente étude du CSA français et à son baromètre de la diversité<sup>10</sup>.

---

<sup>7</sup> Dans la section « Choix du corpus et méthodologie », nous définissons plus précisément notre acceptation de ce terme.

<sup>8</sup> E. MACE, *La société et son double, une journée ordinaire de la télévision*, Armand Colin, Paris, 2006.

<sup>9</sup> Comme cité précédemment, les programmes à plus fortes audiences en Communauté française au cours de l'année 2009 sont les JT ou encore les divertissements de François Pirette, soit des émissions de productions/coproductions propres. Ceci appuie d'autant plus le choix du corpus d'analyse.

<sup>10</sup> Cfr. note de bas de page n°6.

Ce corpus, restreint mais néanmoins significatif, englobe la semaine de programmation du 21 au 27 septembre 2009. Le choix de cette « **semaine témoin** » tient compte de plusieurs critères. La grille de programmation y est stabilisée et écarte les grilles particulières d'été (de fin juin à début juillet) et de fête (de mi-décembre à début janvier). Les éditeurs retenus sont **RTL-TVi et la RTBF (La Une)** au niveau communautaire ; **Télévesdre et Télésambre** au niveau local. En effet, RTL-TVi et la RTBF sont les chaînes de la Communauté française les plus regardées. Par ailleurs, Télévesdre et Télésambre, qui ont accepté de participer au projet, sont amenées de par leurs missions, à l'instar des autres télévisions locales, à porter une attention particulière à la multiculturalité et à l'échange entre population d'origines diverses<sup>11</sup>. Leur zone de couverture est également caractérisée par une grande diversité sociale et culturelle.

En tout, **47 émissions** ont été analysées<sup>12</sup> (19 pour RTL-TVi, 21 pour la RTBF, 3 pour Télévesdre, 4 pour Télésambre) ; soit 17 magazines, 14 programmes d'information, 8 divertissements, 1 programme sportif et 7 émissions regroupées dans la catégorie « autres »<sup>13</sup>. Au cours de cette « semaine témoin », une occurrence de chaque émission propre a été analysée. Nous avons traité **la première apparition de la semaine**, hors éditions spéciales et rediffusions. Notons que, en ce qui concerne les journaux télévisés, nous avons retenu la première occurrence pour l'édition de la mi-journée et la seconde pour l'édition du soir, afin de varier la nature des intervenants. Les titres d'introduction et autres bandes-annonces ont été exclus du corpus. Durant les 3 mois de recherche, ce sont **22 heures de programmation** qui ont ainsi été décryptées.

---

<sup>11</sup> En effet, les télévisions locales « *veille[nt] à ce que la qualité et la diversité des programmes offerts permettent de rassembler des publics les plus larges possibles, d'être un facteur de cohésion sociale, tout en répondant aux attentes des minorités socioculturelles, et permettent de refléter les différents courants d'idées de la société, en excluant les courants d'idées non démocratiques, sans discrimination, notamment culturelle, ethnique, sexuelle, idéologique ou religieuse et sans ségrégation sociale* », Décret coordonné sur les services de médias audiovisuels, publié au Moniteur belge le 24 juillet 2009, article 68 §1<sup>er</sup>.

<sup>12</sup> RTL-TVi TVi: Allô Tarot (Divertissement), Décrochez Gagnez (D), Images à l'appui (Magazine), JT mi-journée (Information), Météo (Autres), La Boutique (D), Luna Park (D), Plateau Télé (D), RTL-TVi TVi+ (I), Septante et un (D), Jeux de nuit (D), Enquêtes (M), JT soir (I), Indices (M), Tu l'as pas volée (A), Tout s'explique (M), Reporters (M), I comme (M), Controverse (I).

RTBF : Au quotidien (I), Cinquante degrés Nord (M), Escapade (M), Jamais sans mon livre (M), JT mi-journée (I), Météo (A), Le 6 minutes (I), Matière grise (M), Question d'argent (A), Télé tourisme (M), Table des terroirs (A), Le 12 minutes (I), La Chaîne (D), Air de familles (A), Lotto (A), Devoir d'enquête (M), Le jardin extraordinaire (M), JT soir (I), Affaires à suivre (M), Studio 1 (Sport), Mise au point (I).

Télévesdre : Télévesdre Infos (I), Journal des régions (I), L'Album (M)

Télésambre : Le Journal (I), Les Correspondants Locaux (I), Vivre en Sambre (M), Dialogue Hainaut (M).

Au sein du corpus, les programmes suivant n'ont **pas** fait l'objet d'une analyse, faute de temps. RTL-TVi: Clef sur porte, Place royale, Ça roule, Citoyen-Citoyenne, Docs de choc, L'invité, Moteurs. RTBF : Auto mobile, C'est du belge, Euromillions, 10 chansons pour faire la fête, Contacts, En quête de sens, La clef des champs, Le meilleur de l'humour, Une brique dans le ventre, Chiens et chats, Jardin et loisirs, Le 7<sup>ème</sup> jour, Quelque chose en nous de Mauranne, Revu et corrigé, Le week-end sportif. Télévesdre : Visions Sports, Météo, Ciné Zap, Au cœur du débat. Télésambre : Premières Visions, Sorties de secours, Chuuu...t, Tennis de table, Le 6<sup>ème</sup> jour, Pense-Bêtes, Tous Terrains.

<sup>13</sup> Programmes caractérisés par leur courte durée : émissions de service, capsules.

Les intervenants ont été répertoriés une seule fois par émission, sans tenir compte de la fréquence ni de la durée de leur intervention. Si ces personnes étaient présentes au sein de plusieurs programmes, elles ont été indexées en conséquence. Nous entendons par « intervenant » toute personne que l'on voit et qui parle (à micro tendu), que l'on voit mais qui ne parle pas (à micro tendu ou ne s'exprime pas du tout), qui parle mais que l'on ne voit pas, que l'on ne voit pas mais dont on parle. En tout, **2.212 individus-groupes d'individus** ont été recensés<sup>14</sup>.

Afin de faciliter la lecture, les résultats sont présentés sous la forme de pourcentages et visualisés à travers différents graphes. Ces données doivent toutefois être interprétées avec une extrême précaution, compte tenu de la base statistique parfois très peu élevée, et donc peu significative, dont elles rendent compte.

Au-delà de son caractère daté et forcément réduit, cette recherche présente de nombreux **avantages**. Tout d'abord, elle jette les bases d'autres études comparatives, ouvrant de ce fait les portes à une analyse diachronique. Ensuite, elle permet de fixer un cadre de référence reproductible par d'autres chercheurs et applicable à de multiples environnements télévisuels. Enfin, elle offre la possibilité d'explorer la problématique de la représentation de la diversité sous un aspect à la fois quantitatif et qualitatif.

---

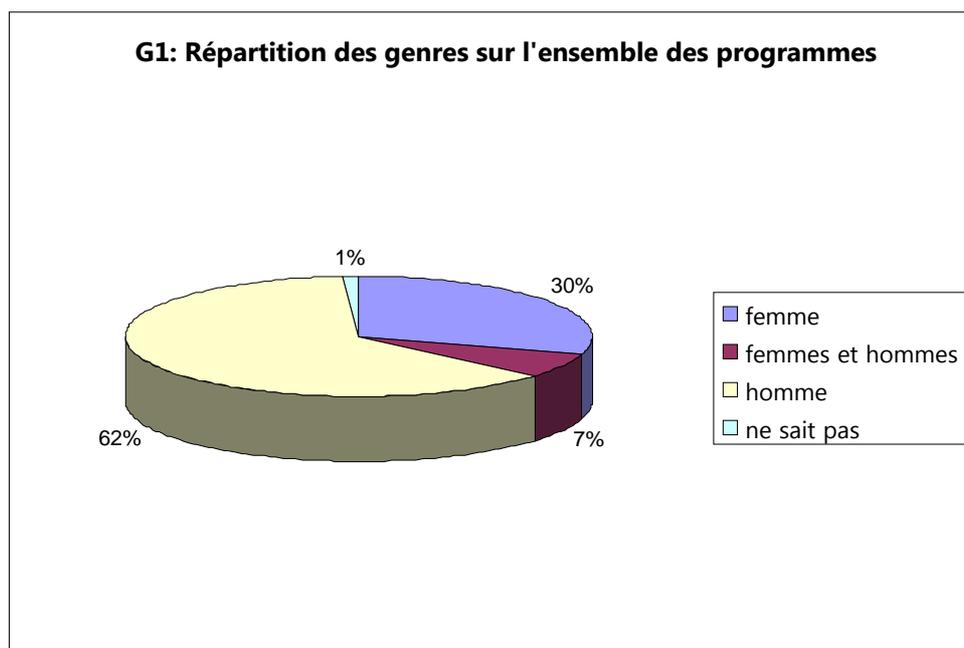
<sup>14</sup> La grille d'indexation complète et les explications se trouvent en annexe page 44.

## INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS

Nous proposons une lecture des données sur base des cinq dimensions attribuées à la notion de diversité : le genre, l'âge, l'origine<sup>15</sup>, la catégorie professionnelle et le handicap/la maladie.

### Le genre

Les premiers résultats globaux montrent une **sous-représentation des femmes** par rapport à la situation réelle. En 2007, la Belgique comptait 5.422.842 femmes pour 5.202.858 d'hommes<sup>16</sup>. La proportion d'hommes identifiés augmente même de 10% si l'on considère uniquement les intervenants qui apparaissent à l'écran et s'expriment. Dans les graphes suivants, on notera que les personnes dont nous n'avons pu définir le genre (« ne sait pas ») sont soit des nouveau-nés, soit des individus dont on parle de manière générale (« les enseignants », « les manifestants », « les clandestins »).

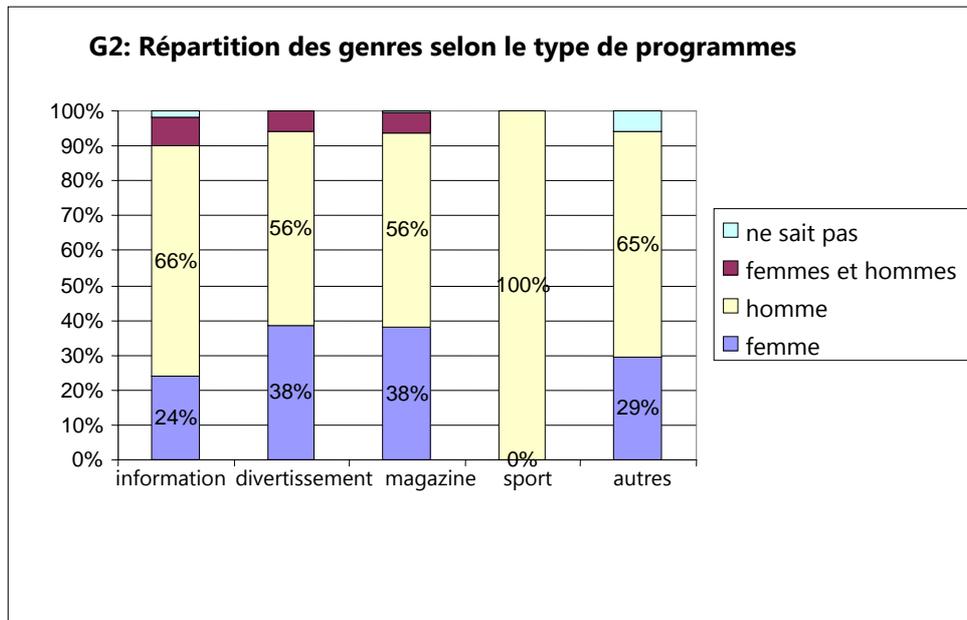


De même, au-delà de 3 personnes au sein d'un même plan, les intervenants ont été considérés comme un tout et classés en tant que « figurants non individualisés ». Dès lors, le genre « femmes et hommes » peut être mobilisé pour exprimer le caractère « bi-genré » du groupe de figurants. !

<sup>15</sup> Le terme « origine » est préféré à celui de « race ». L'usage du terme « race » fait débat, particulièrement dans les pays francophones, car il fait référence à l'existence d'une espèce humaine, au même titre que l'espèce animale et est donc doté d'une connotation négative.

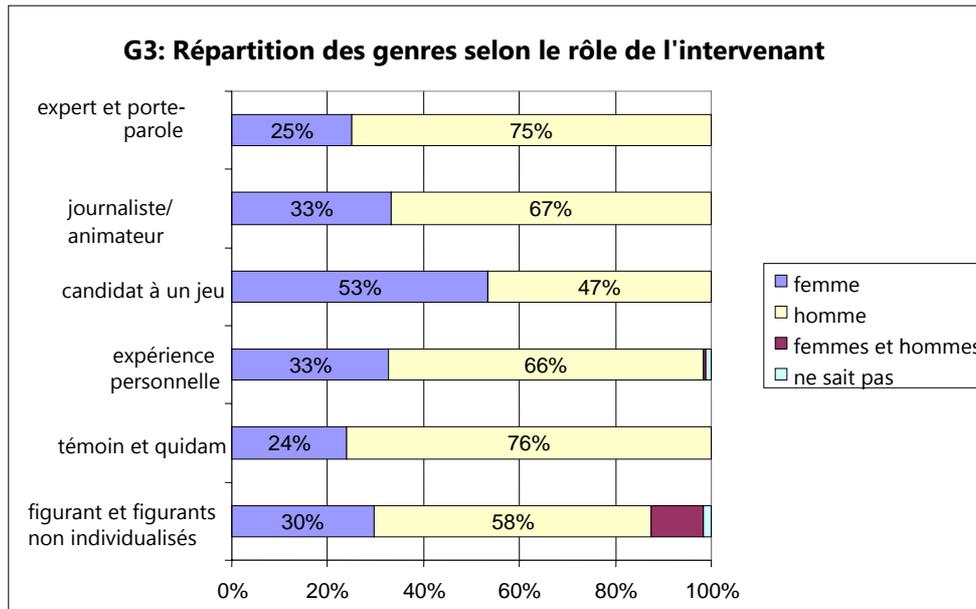
<sup>16</sup> <http://nui.epp.eurostat.ec.europa.eu/nui/setupModifyTableLayout.do>, [consulté le 12/02/2010].

En y regardant de plus près, nous pouvons observer une sous-représentation des femmes particulièrement accentuée au sein des programmes d'**information** (journaux, débats et émissions d'actualité) et des émissions classées dans la catégorie « **autres** » (programmes caractérisés par leur courte durée : émissions de service, capsules...). La rubrique « sport » nous indique des résultats interpellants avec une omniprésence d'intervenants masculins<sup>17</sup>.



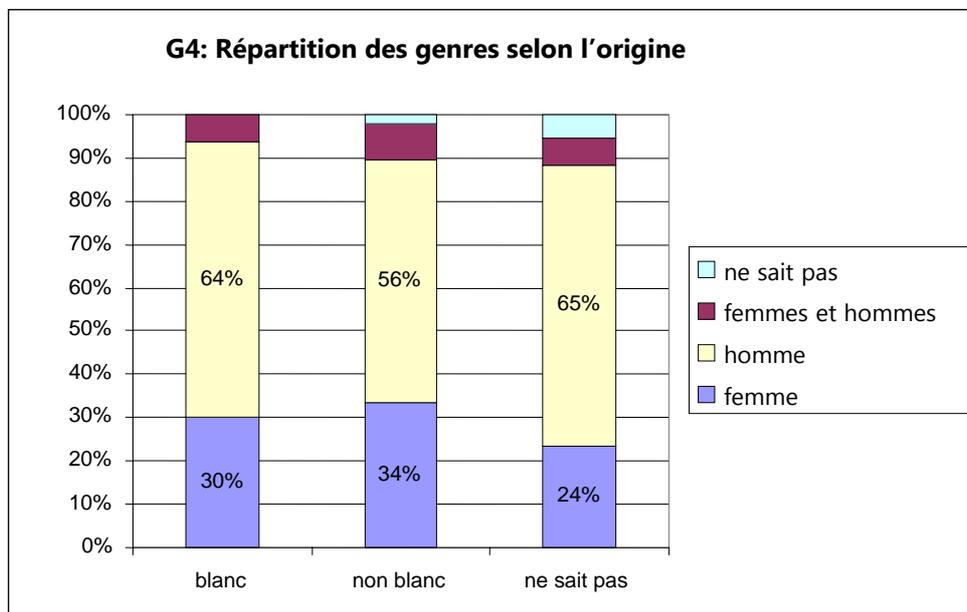
Cette sous-représentation des femmes s'accroît en regard du rôle qu'elles occupent à l'écran : lorsqu'une personne est amenée à représenter une institution, un groupe ou un autre individu (en tant que **porte-parole** ou comme expert), **il s'agit d'un homme près de 8 fois sur 10**. Il en va de même concernant le statut de témoin et de quidam. *A contrario*, les « **candidats à un jeu** » **sont aussi souvent des femmes que des hommes**. Notons que dans les émissions de *call-tv* les intervenants principaux et même presque exclusifs sont les femmes. Elles s'y expriment oralement sans être perçues visuellement.

<sup>17</sup> Ces données doivent tout de même être relativisées car une seule émission sportive a fait l'objet de l'analyse.



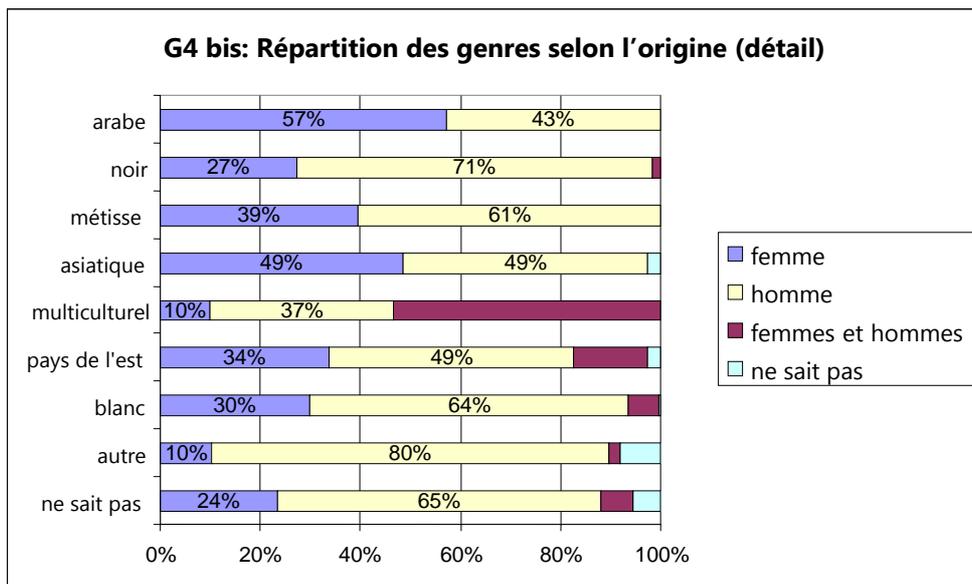
**Cette sous-représentation des femmes s'additionne à une sous-représentation liée à l'origine<sup>18</sup>.**

Certes, la proportion hommes-femmes reste pratiquement inchangée si l'on distingue simplement les catégories « blanc » et « non blanc » : les femmes du groupe « non blanc » semblent même légèrement mieux représentées.



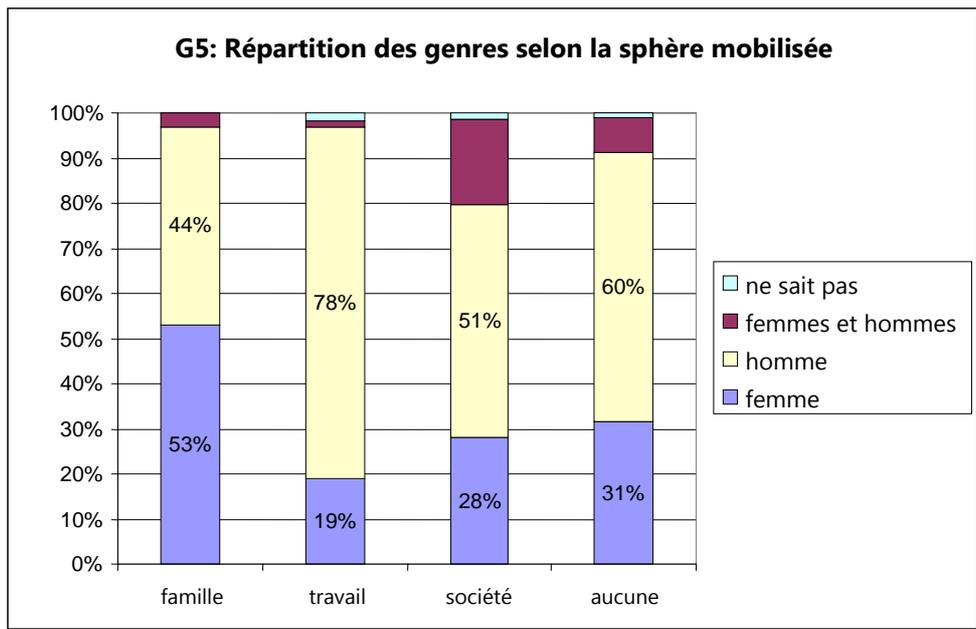
<sup>18</sup> Il s'agit du concept de « **discrimination multiple** » qui « vise la situation où une personne est discriminée en raison de plus d'une caractéristique personnelle (sexe, race, religion, orientation sexuelle, handicap, âge,...) ». Dans ce cas-ci, nous avons affaire à une discrimination de type intersectorielle, où les critères de discrimination agissent en même temps. Intervention de C. BAYART – Allen & Overy LLP, Séminaire du 24/09/2009 « Discriminations multiples. Genre, origine, religion : à la croisée des chemins », Institut pour l'égalité des hommes et des femmes, Bruxelles.

Mais si l'on détaille les catégories, l'on constate qu'au sein de leurs groupes respectifs, les femmes noires, blanches, ou appartenant à d'« autres » communautés culturelles (Amérique latine, Asie centrale...) sont sous-représentées. En revanche, **les femmes arabes bénéficient d'une meilleure visibilité que les hommes arabes**, mais parce que, contrairement à ces derniers, elles « illustrent » principalement des sujets liés directement à leur appartenance culturelle (actualité du moment : semaine de l'interculturalité). On notera que la catégorie « multiculturel » fait référence aux intervenants en groupe qui présentent deux ou plusieurs marqueurs d'ethnoracialisation (par exemple, un groupe d'arabes et de noirs).



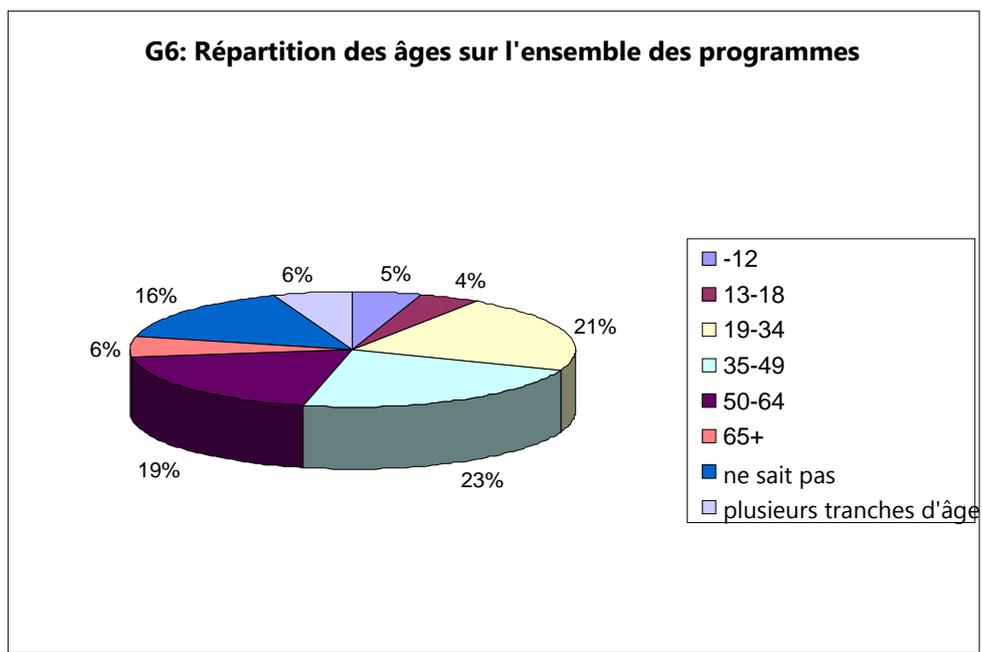
Nous avons également indexé les intervenants sur base d'une **sphère** de référence (famille, travail, société). Ceux-là ont été rattachés à une sphère lorsqu'ils étaient définis ou se définissaient eux-mêmes, à l'oral ou à l'écrit, par un/des termes relevant du champ lexical de ces sphères<sup>19</sup>. Les résultats révèlent des représentations qui semblent **entretenir le stéréotype d'une sphère familiale dévolue au féminin et d'une sphère du travail incontestablement masculine**.

<sup>19</sup> Par exemple « fille de », « père de », « ami de » pour la sphère familiale.



**L'âge**

Venons-en à présent aux analyses concernant l'âge. Nous avons réussi à attribuer un âge à 78% de l'échantillon. La catégorie « ne sait pas » du graphique n°6 réunit les intervenants que l'on ne voit pas, ceux au visage flouté, ou encore les personnes décédées dont on parle de manière générale. Lorsque les intervenants réunis au sein d'un même plan se rattachaient à plusieurs catégories d'âge, nous les avons classés au sein de l'item « plusieurs tranches d'âge ».

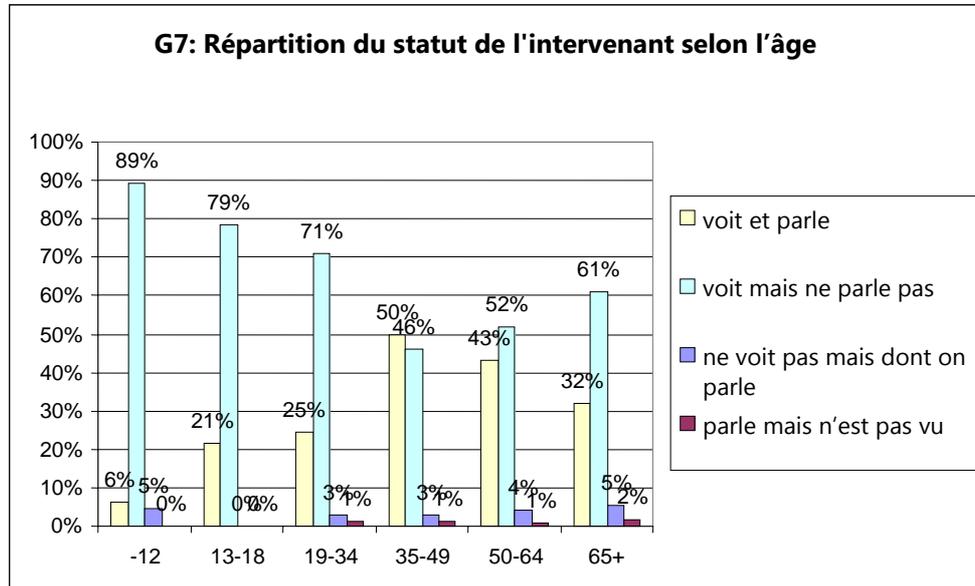


Lorsque l'on compare les données statistiques régionales 2008 avec la section de l'échantillon pour laquelle un âge a été attribué, on remarque que **les -12 et les 65+ sont nettement sous-représentés.**

**Tableau 1 : Pyramide des âges**

Age	Région wallonne <sup>20</sup>	Echantillon
-12	(-14) 17.7%	<b>6,4%</b>
13-18	(15-19) 6.6%	<b>5,1%</b>
19-34	(20-34) 18.5%	<b>26,9%</b>
35-49	21.8%	<b>29,5%</b>
50-64	19%	<b>24,4%</b>
65+	<b>16.4%</b>	<b>7,7%</b>

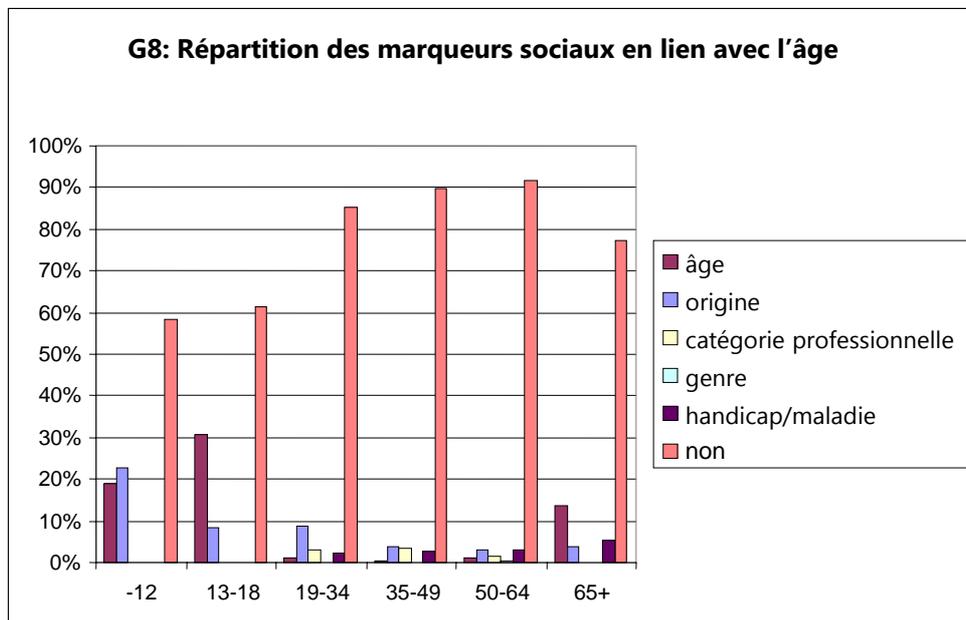
Les différences de traitement médiatique se font d'autant plus sentir quand l'on se concentre sur le statut des intervenants. **Ce sont les 35-49 et les 50-64 qui apparaissent et s'expriment le plus souvent. Leur rôle est moins souvent passif qu'actif.**



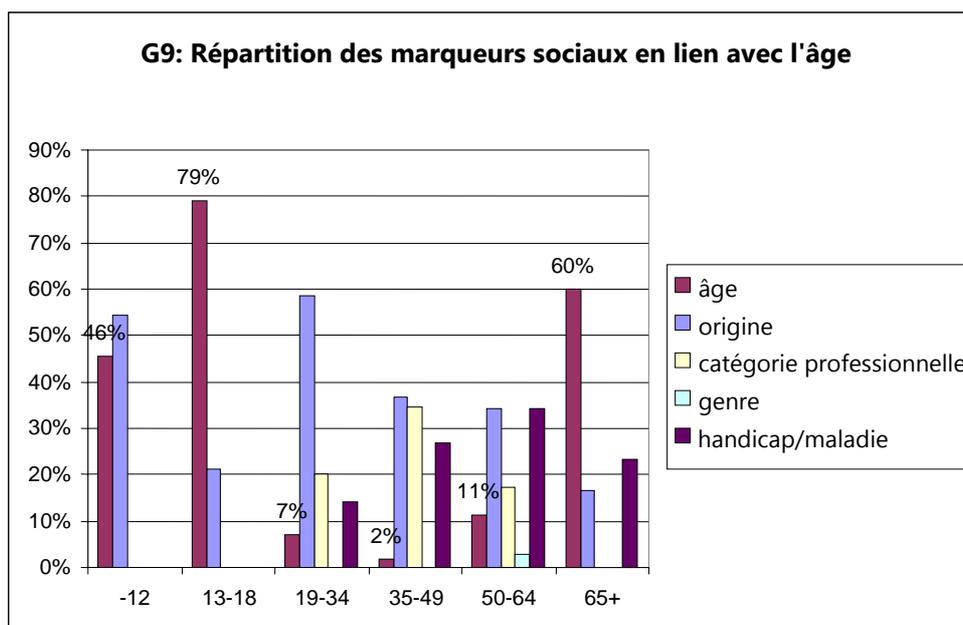
Lors de l'encodage, nous avons évalué si le sujet au sein duquel la personne intervenait était en **lien avec des marqueurs sociaux**, c'est-à-dire des marqueurs de genre, d'origine, de catégorie professionnelle, de handicap/la maladie et d'âge (qui nous préoccupe plus particulièrement dans ce

<sup>20</sup> <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/population/structure/agesexe/popwal/index.jsp> [consulté le 01/12/09].

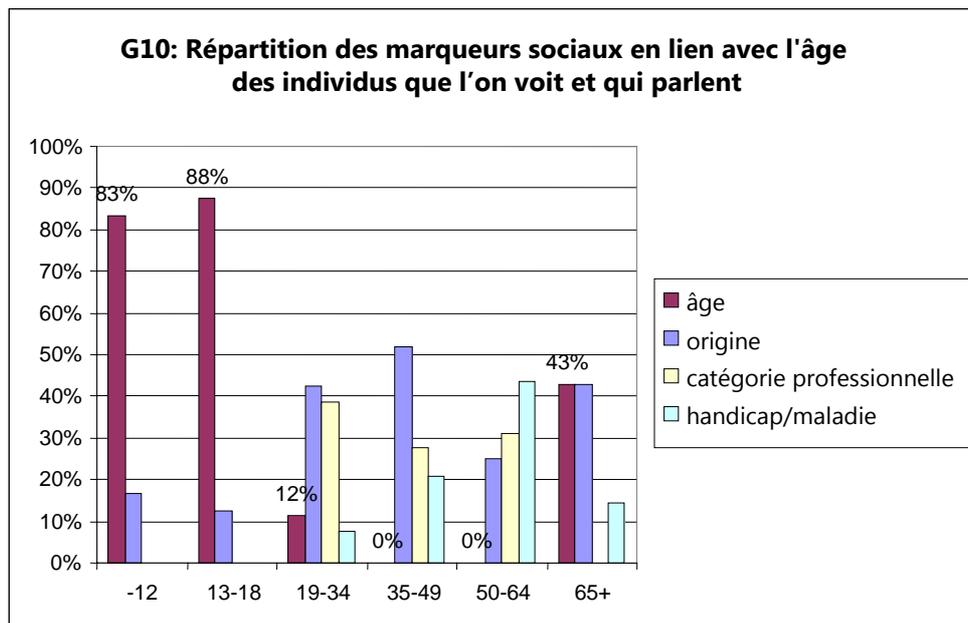
cas-ci). Le graphe n°8 nous renseigne également les cas où aucun lien n'a été soulevé, ce qui est le cas le plus fréquent.



Dans les cas où un lien explicite entre le sujet et les marqueurs sociaux a été relevé, on remarque que **les -12, les 13-18 et les 65+ interviennent plus souvent que les autres tranches d'âge au sein de sujets directement liés à leur âge**. Ainsi quand les jeunes et les plus vieux interviennent à la télévision (tous statuts confondus), c'est essentiellement dans le cadre de sujets liés à leur âge.



Intéressons-nous à présent uniquement aux **individus qui apparaissent à l'écran et s'expriment** (statut le plus « actif »). Lorsqu'un lien entre le sujet et les marqueurs sociaux a été relevé, **les -12 et les 13-18 interviennent dans plus de 80% des cas au sein de sujets liés à leur génération**. Ainsi, on leur tend le micro quasi exclusivement pour s'exprimer sur un sujet qui les concerne directement. C'est **parce qu'ils** sont jeunes qu'on leur donne l'opportunité de s'exprimer. L'effet est d'autant plus visible que dans les autres catégories d'âge, les questions générationnelles ont peu d'importance à l'inverse des autres sujets de société, le genre excepté. On retiendra que les pourcentages relatifs aux 65+ doivent être interprétés avec précaution car ils extrapolent des données qui sont en réalité marginales.



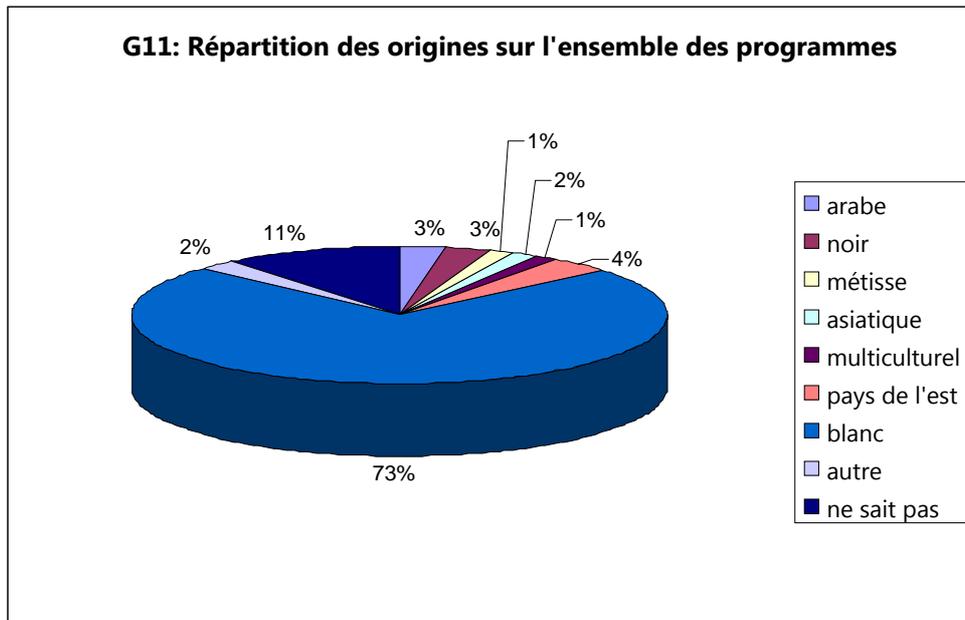
## L'origine

En Belgique, les statistiques concernant les minorités se centrent soit sur le principe du pays d'origine, soit sur la nationalité. En 2008, 13% de la population résidant légalement en Belgique était née à l'étranger<sup>21</sup>. Ces données ne tiennent pas compte des personnes en situation irrégulière, ni des demandeurs d'asile dont la demande est en cours de traitement. Par ailleurs, elles n'englobent pas la descendance de ces personnes. Bien qu'il ne s'agisse pas principalement d'une étude de la représentativité, nous serons vigilants quant à la non-représentativité de l'échantillon face à certaines origines<sup>22</sup>.

<sup>21</sup> [http://statbel.fgov.be/fr/binaries/31116\\_fr\\_tcm326-82610.xls](http://statbel.fgov.be/fr/binaries/31116_fr_tcm326-82610.xls), [consulté le 15/12/2009].

<sup>22</sup> Les différents marqueurs d'ethnoracialisation sont : blanc, arabe, noir, métisse, asiatique, pays de l'est, multiculturel (dans les groupes, lorsque deux marqueurs ou plus sont rencontrés), autre, ne sait pas. Les indicateurs permettant de rattacher l'intervenant à une catégorie sont : la mention explicite de l'origine, l'apparence physique, l'origine géographique, l'accent. Le prénom ne constitue pas un indicateur suffisamment

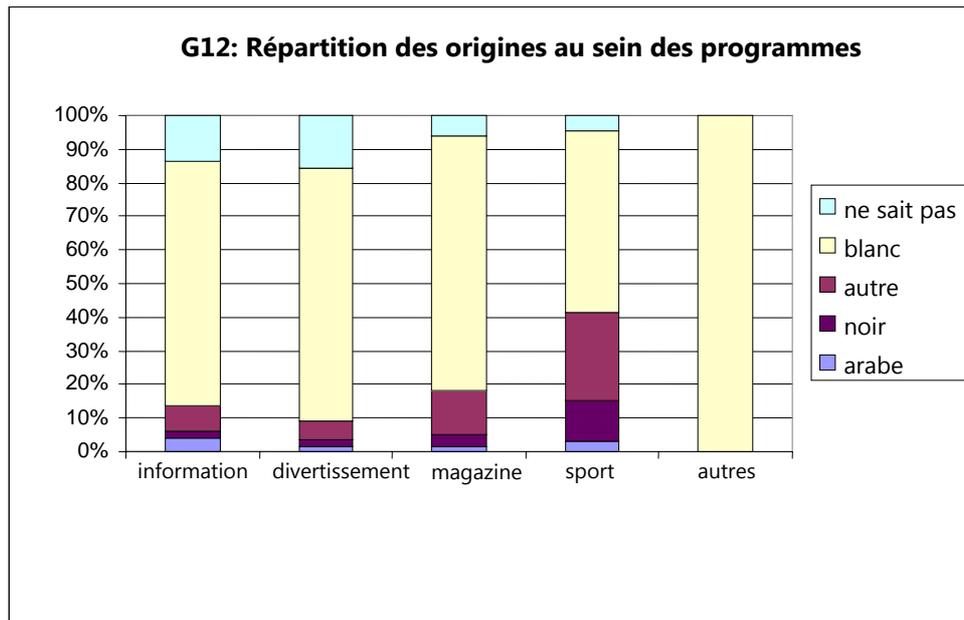
D'un point de vue général, **les personnes d'origine « blanche » représentent les 3/4 de notre échantillon**. Cette proportion s'élève à 89% si l'on considère uniquement les individus qui apparaissent à l'écran et s'expriment. Un quart des intervenants répertoriés comme non blancs sont rattachés aux pays de l'Est. Le hasard de l'échantillon a fait que plusieurs magazines analysés traitent en effet de la Communauté gitane, des roms.



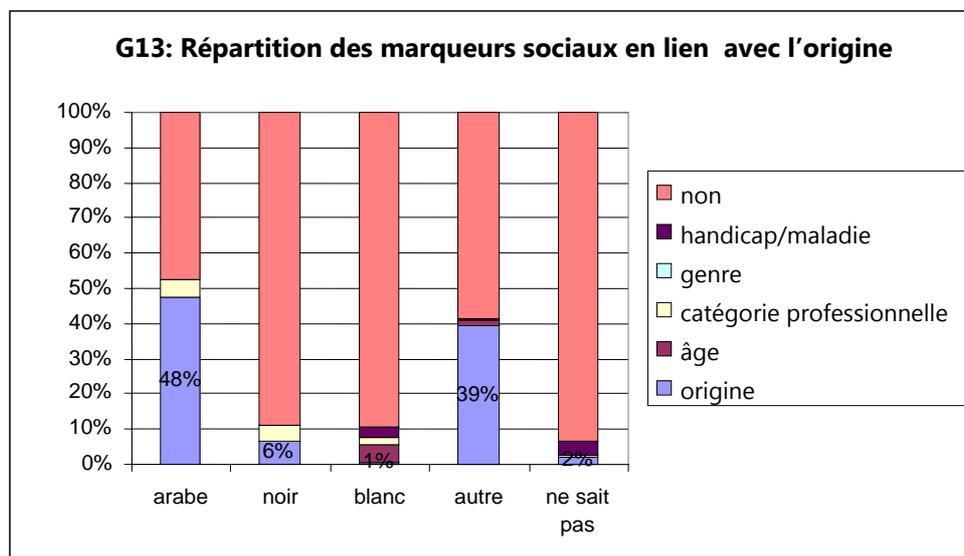
Si nous affinons la perspective, la part des personnes perçues comme **arabe, noir ou autre** (métisse, asiatique, multiculturel, pays de l'est, Amérique latine,...) est **minime au sein des programmes d'information et de divertissement**<sup>23</sup>, voire même absente dans la catégorie « autres ». L'information et le divertissement sont pourtant sensés refléter la réalité du terrain et sa diversité culturelle. Par contre, **une attention bien plus importante leur est accordée au sein de l'unique programme sportif (football)**, spécialement en ce qui concerne les personnes vues comme noires et « autres ».

« fort » à lui seul et doit être combiné avec au moins un autre indicateur pour être significatif. Ces indicateurs ne sont pas cumulatifs ; si un indicateur est rencontré, il exclu les autres. Notons néanmoins que, en cas de doutes, l'item « apparence physique » l'emporte sur les autres.

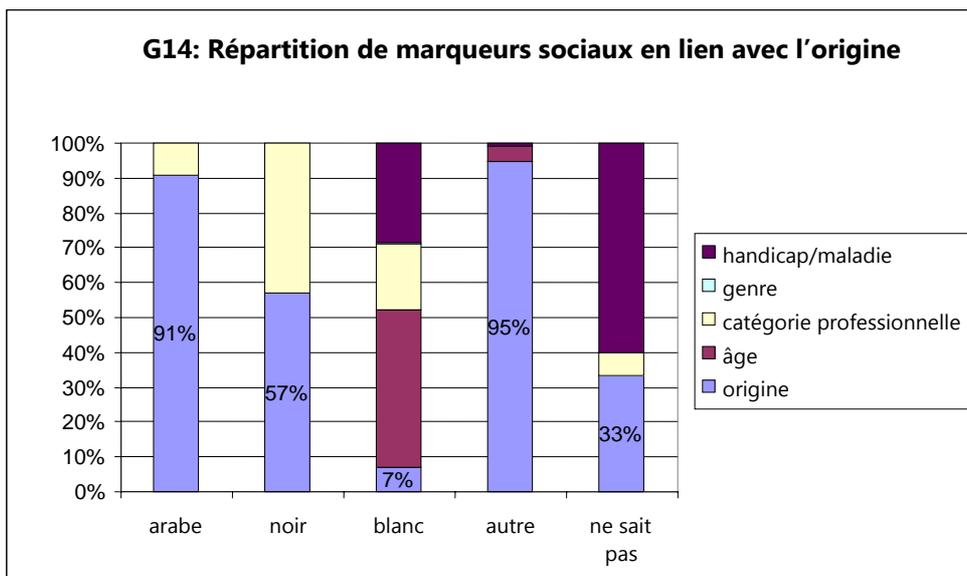
<sup>23</sup> Jeux, call-tv et télé-achat principalement.



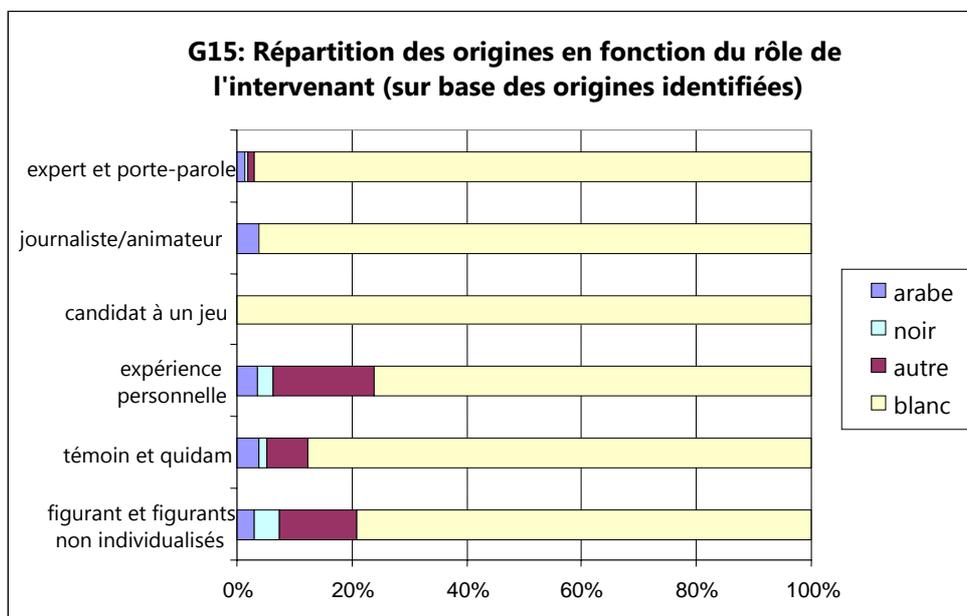
A présent, analysons les résultats sur base du **sujet** au sein duquel les individus interviennent, en nous concentrant ici sur le **marqueur social de l'origine**. Le graphe n°13 nous renseigne également les cas où aucun lien n'a été soulevé entre l'intervenant et un quelconque marqueur social.



Lorsqu'un lien entre le sujet et les marqueurs sociaux a été relevé, on remarque que **le marqueur « origine » intervient majoritairement pour les personnes perçues comme non blanches**. En d'autres mots, c'est **parce qu'elles** sont issues d'une minorité culturelle que ces personnes sont représentées (toujours en partant du principe que l'on considère uniquement les cas où les marqueurs sociaux sont présents). Concernant les personnes blanches, les différents marqueurs sociaux se répartissent de manière plus équilibrée.

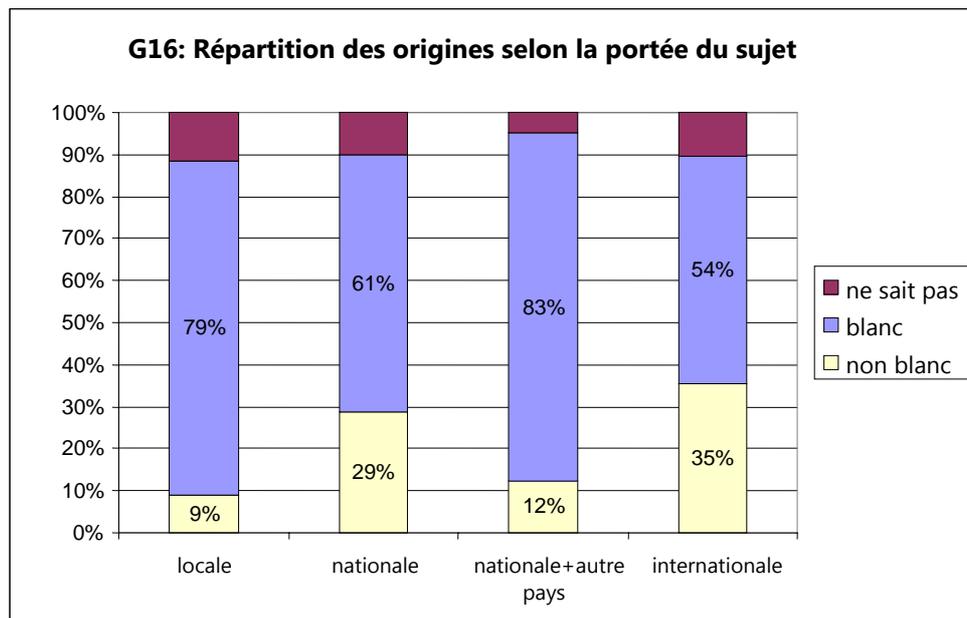


L'étude démontre que les **rôles de « prestige »**, comme les fonctions d'expert et porte-parole et de journaliste/animateur, **sont majoritairement occupés par des blancs**. Les candidats à un jeu, considérés en quelque sorte comme les personnages principaux d'un divertissement, sont exclusivement blancs. **Les rôles secondaires**, tels les témoins et quidam ou encore les figurant(s) accordent par contre **davantage de place aux minorités culturelles**.



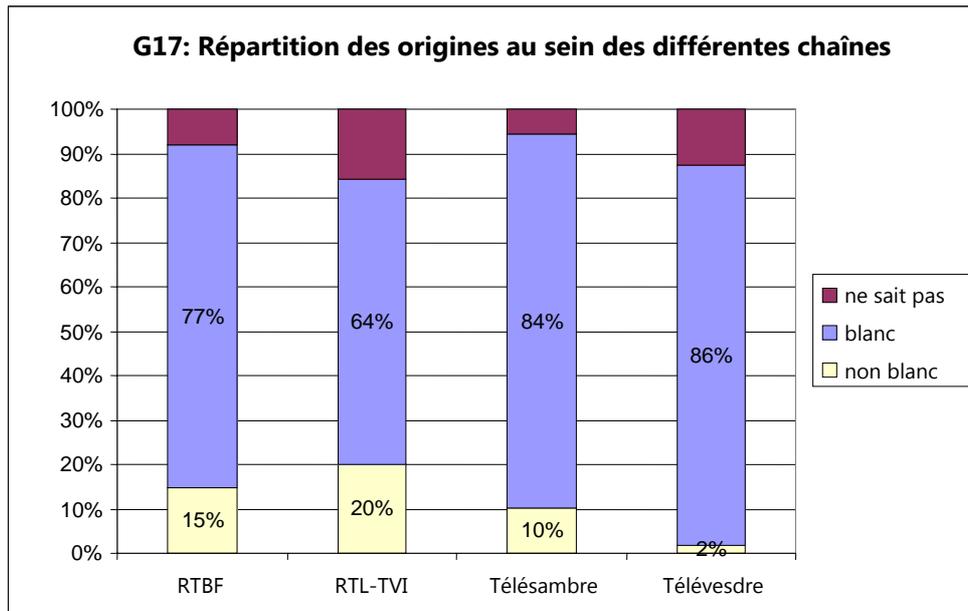
La variable « **portée du sujet** », appliquée uniquement aux programmes d'information et aux magazines, nuance cette perspective. La portée locale correspond à une ville ou une région ; la portée nationale renvoie à la Belgique ou plus souvent à la Communauté française.

**Moins de 10% des intervenants de sujets locaux sont perçus comme non blancs.** Par contre, ce pourcentage quadruple quasiment dans le cas de sujets internationaux. Dans une étude sur la diversité réalisée en 2008 pour le CSA français, Eric Macé a démontré que plus les programmes se rapprochaient de la réalité de la société française, moins la diversité culturelle était assurée. Il semblerait que ce constat se vérifie également dans le contexte de la Communauté française.

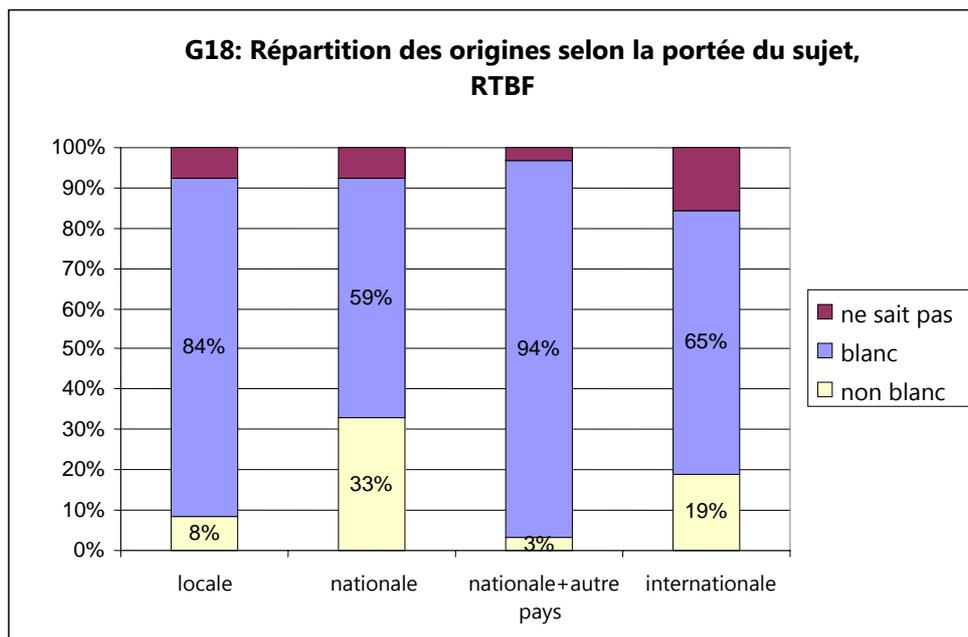


Qu'en est-il de ces résultats au sein des différentes chaînes de télévision ?

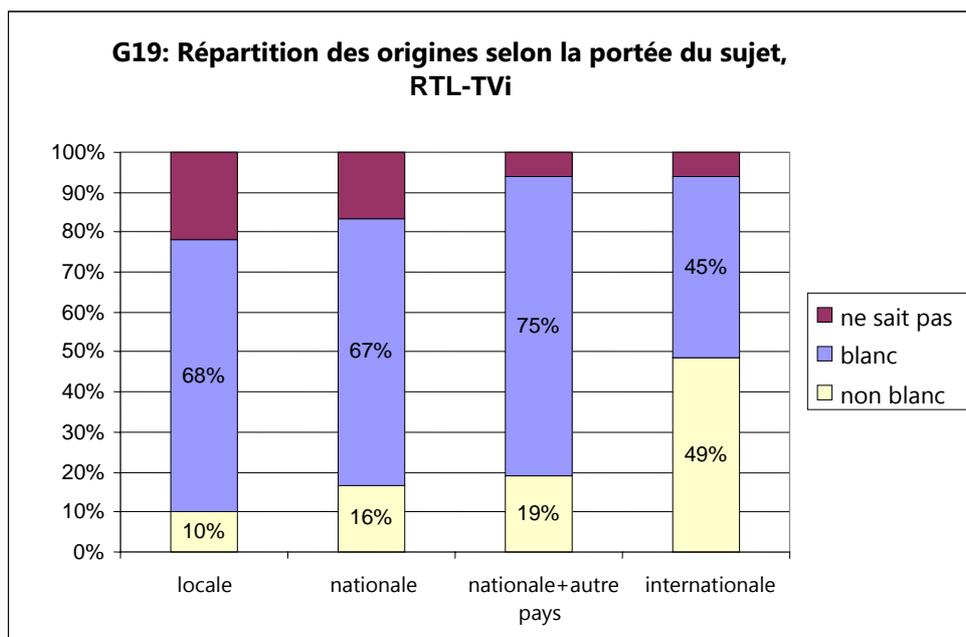
Tout d'abord, **il s'avère que RTL-TVi est la chaîne qui accorde la plus grande visibilité aux personnes perçues comme non blanches.**



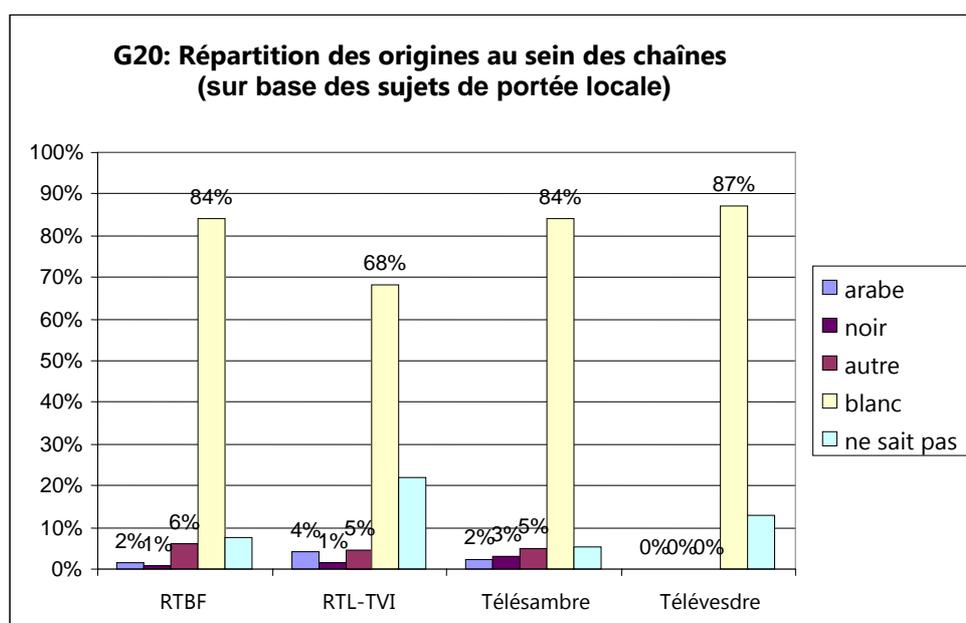
Si l'on s'intéresse à la portée du sujet, il semblerait que la **RTBF** mette davantage en scène des personnes perçues comme non blanches au sein de sujets d'une **portée nationale**.



*A contrario*, parmi les individus effectivement rattachés à une origine au sein des programmes de **RTL-TVi**, pas moins de la moitié des intervenants liés à des **sujets internationaux** appartiennent à une minorité culturelle.

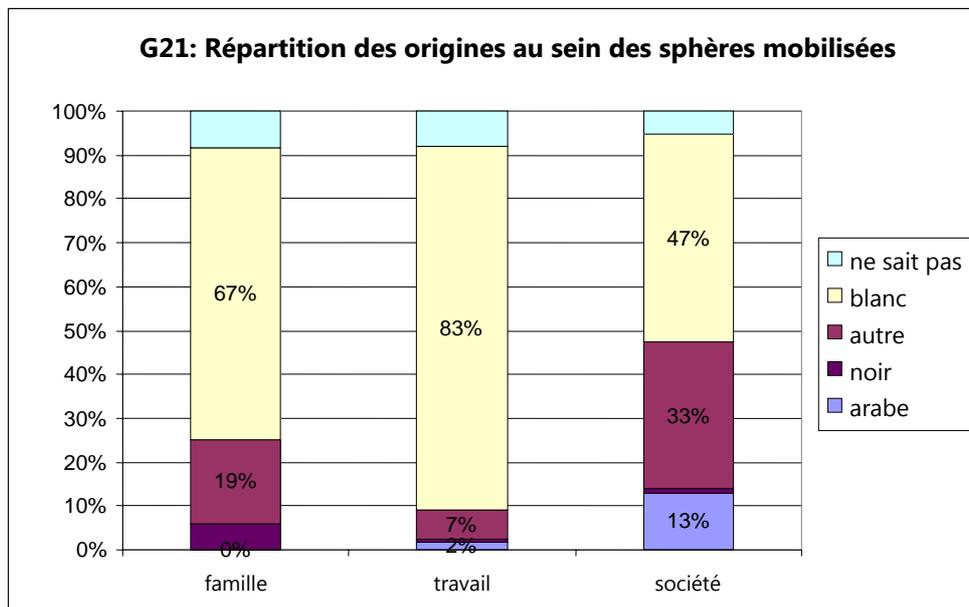


Nous avons précédemment confirmé la thèse de la portée internationale du sujet comme incitant à la diversité culturelle. Si l'on se concentre uniquement sur les **sujets de portée locale, RTBF, RTL-TVi et TéléSambre<sup>24</sup> révèlent les mêmes résultats**, à savoir à peine **10% d'intervenants issus d'une minorité culturelle**. TéléSambre semble adopter les mêmes pratiques que les chaînes généralistes. Toutefois, les données relatives aux **télévisions locales** sont à interpréter avec **précaution** étant donné la petite taille de l'échantillon.

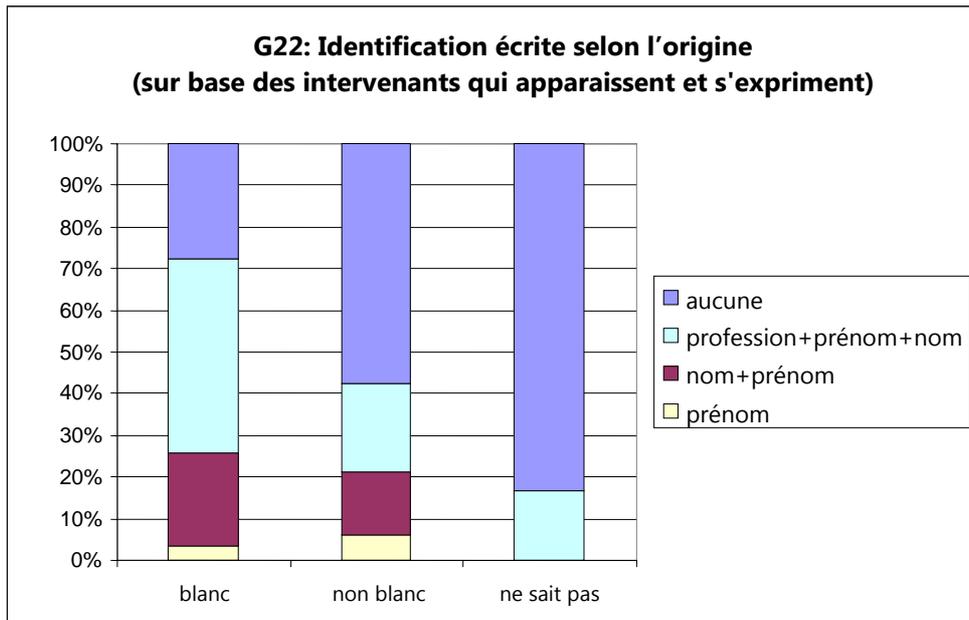


<sup>24</sup> Les statistiques de 2006 montrent une diversité culturelle relativement similaire au sein des arrondissements de Charleroi et de Verviers, du moins concernant la population de **nationalité étrangère** (environ 13% à Charleroi et 10% à Verviers), [http://statbel.fgov.be/fr/binaries/p202y2006\\_fr\\_tcm326-39292.pdf](http://statbel.fgov.be/fr/binaries/p202y2006_fr_tcm326-39292.pdf) [consulté le 16/02/2010].

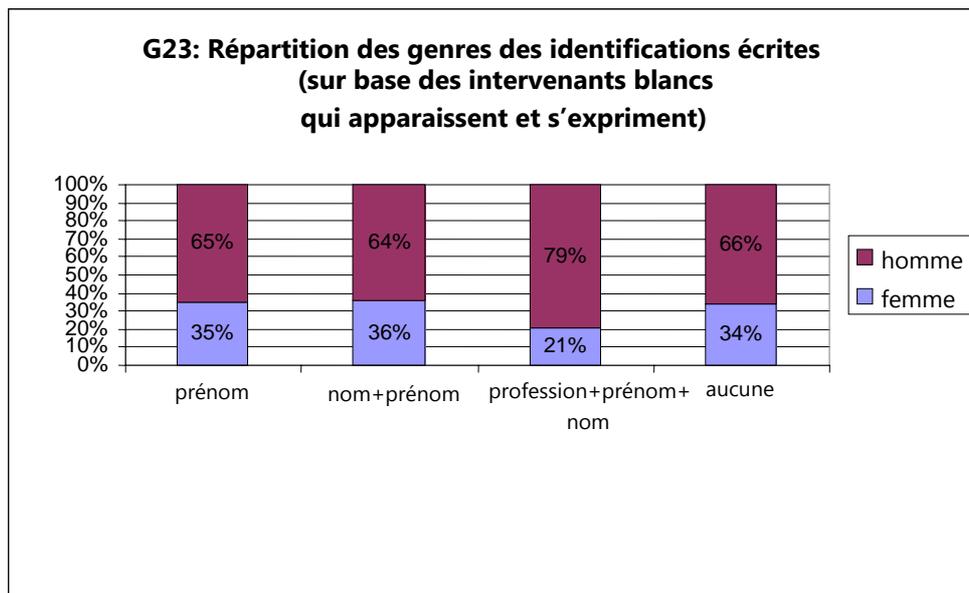
Dans les cas où il est possible d'attribuer une sphère de référence aux intervenants, on remarque que **les minorités sont le plus souvent représentées au sein de la sphère « société »** dans le cadre de sujets traitant de la vie en communauté, de l'immigration ou encore de la criminalité. **La sphère du travail, par contre, regroupe plus de 80% d'intervenants blancs.** La sphère familiale qui regroupe quelque 67% d'intervenants blancs intervient dans le même sens, même si en raison du hasard de l'échantillon, elle semble connaître un sort plus favorable, en raison du traitement spécifique accordé aux personnes issues des pays de l'Est qui la composent.



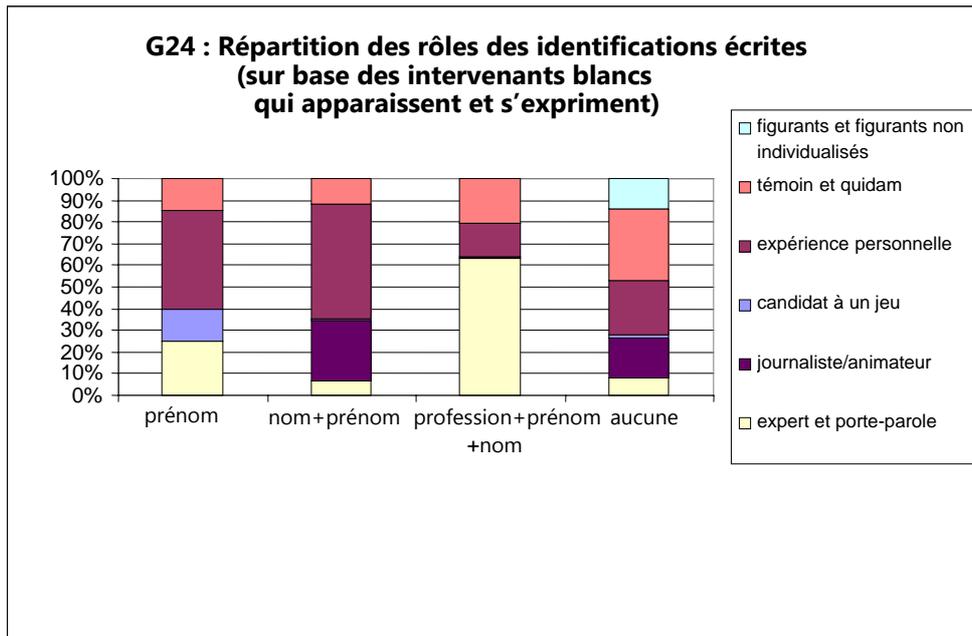
Lorsqu'ils apparaissent à l'écran et s'expriment, **les individus perçus comme non blancs bénéficient d'une identification écrite dans la moitié des cas.** Ce chiffre s'élève à plus de 70% pour les intervenants blancs. En outre, ces derniers sont le plus souvent définis en regard de leur prénom, nom et profession.



Si l'on s'intéresse aux intervenants blancs uniquement, l'on remarque que l'identification écrite par le prénom, le nom et la profession intervient presque 8 fois sur 10 pour qualifier un homme.



En outre, il semblerait que le rôle de l'intervenant exerce une influence sur la manière dont il est identifié à l'écrit. Ainsi, les personnes définies le plus souvent par leur prénom ou par leur nom et leur prénom sont des intervenants relatant leur expérience personnelle. Les experts et porte-parole bénéficient quant à eux d'une identification plus complète, avec mention de la profession.

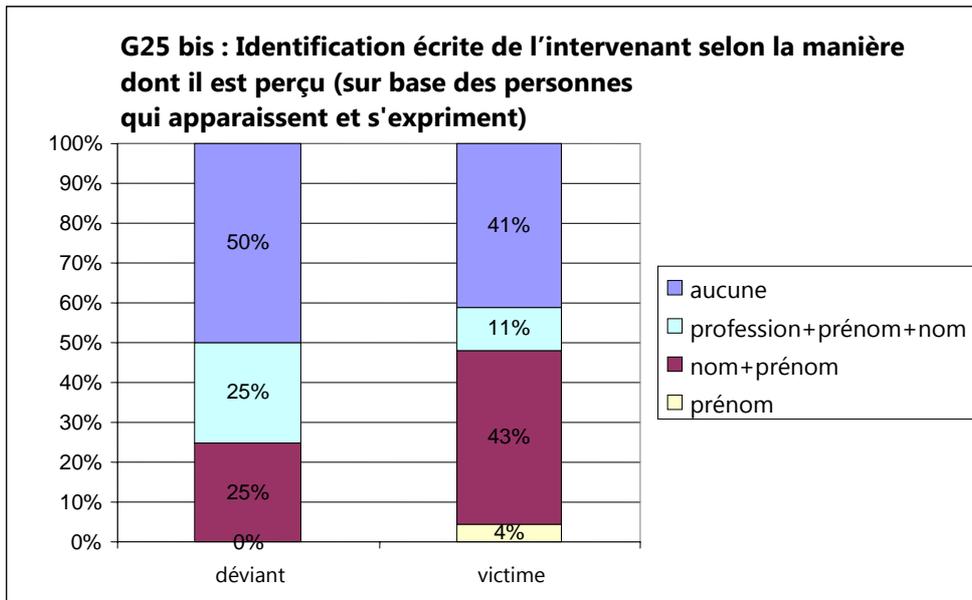
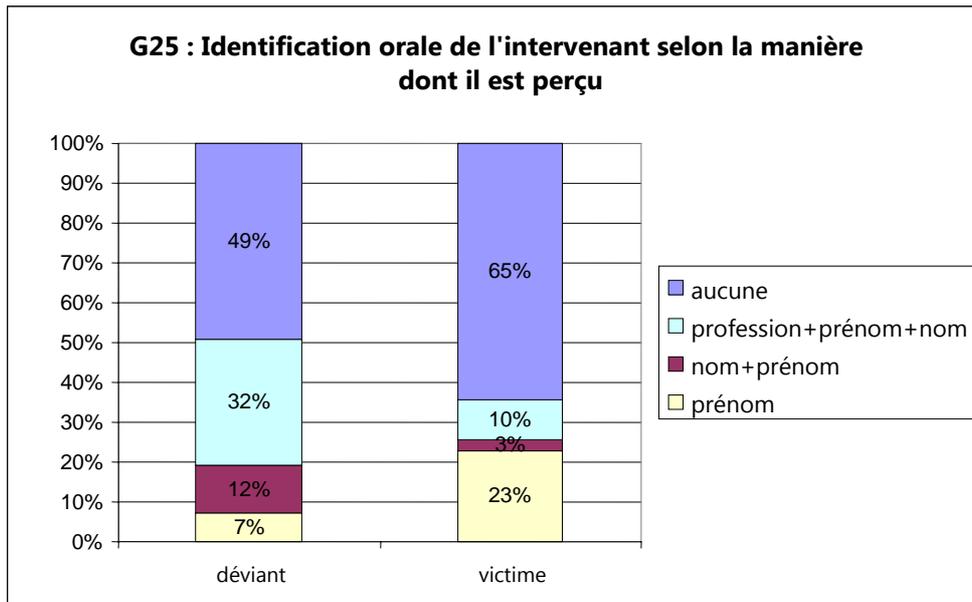


Nous avons également encodé les intervenants en fonction de la manière dont on les perçoit (victime ou déviant). Une **victime** se définit comme une personne qui subit un méfait (violence, crime, accident,...) ou qui inspire la pitié. Un **déviant** peut tantôt être un délinquant, un (préssumé) coupable ou un individu qui se détourne du droit chemin.

**Les blancs sont le moins souvent perçus comme victimes ou déviants.** Au sein de la catégorie « autre », 17% des individus sont perçus comme victimes. Il s'agit majoritairement de personnes issues des pays de l'est. Nous nous garderons cependant de donner trop d'importance à ces résultats quantitatifs ; il peut tout aussi bien s'agir des circonstances particulières de notre échantillon.

Les personnes perçues comme victimes ou déviants ne bénéficient le plus souvent d'aucune identification orale. Par contre, presque 1 victime sur 4 est identifiée oralement par son prénom.

! Numérotation graphes !



### Les catégories professionnelles

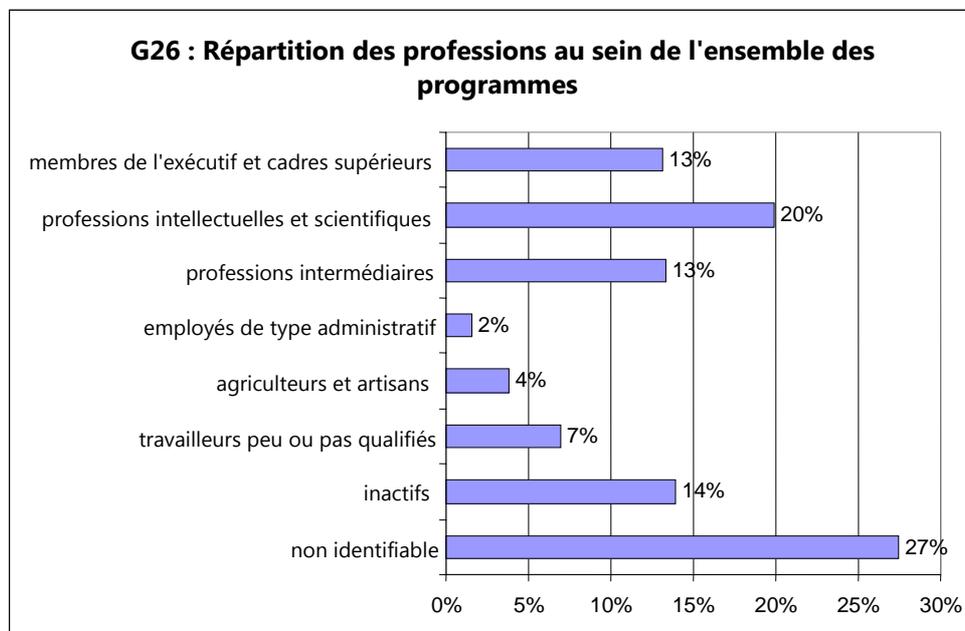
Si l'on compare les intervenants dont la profession est clairement identifiable avec les statistiques 2008 en Région wallonne, on assiste à une nette **sous-représentation des inactifs** (enfants, étudiants, femmes/hommes au foyer, retraités, chômeurs, sans-papiers, sans abris).

**Tableau 2 : Population active / inactive**

Population	Région wallonne <sup>25</sup>	Echantillon
Active	57.2%	90,1%
Inactive (dont chômeurs) <sup>26</sup>	42.8% (6.4%)	9,9%

En considérant l'ensemble des intervenants (professions identifiables ou non), nous remarquons une **sur-représentation des professions dites « supérieures »**, tels les membres de l'exécutif et cadres supérieurs, les professions intellectuelles et les professions intermédiaires (travailleurs sociaux, commerciaux, sportifs,...). Ces catégories rassemblent à elles seules 45% des intervenants ; tout en sachant que l'on connaît explicitement l'activité professionnelle de seulement 73% d'individus de l'échantillon. Ainsi, **62% des individus dont la profession est identifiable appartiennent à une catégorie professionnelle « supérieure »**.

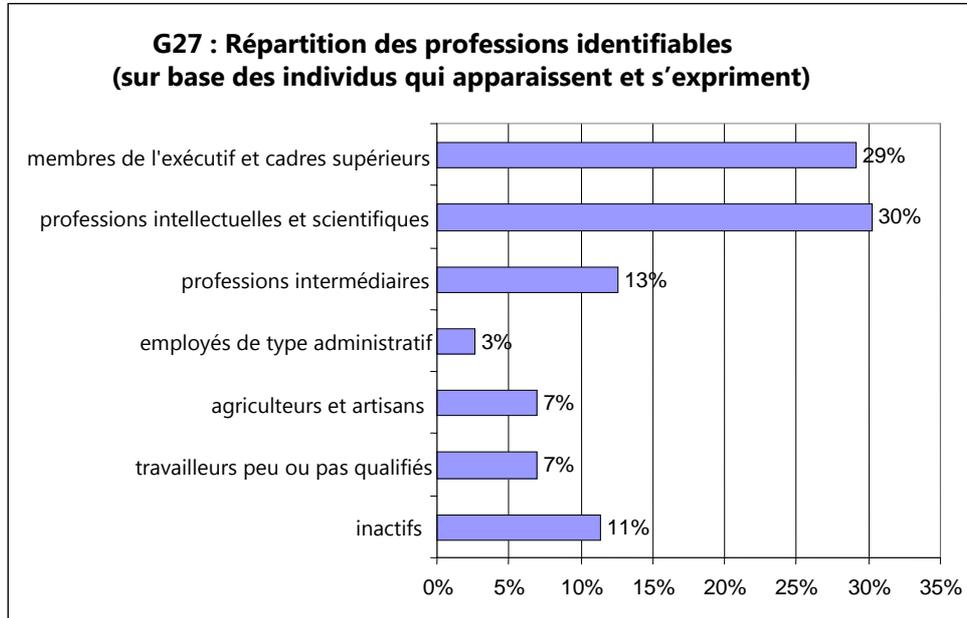
Les productions propres et les coproductions de la Communauté française offrent **très peu de visibilité aux employés de type administratif, aux agriculteurs et artisans et aux travailleurs peu ou pas qualifiés** (personnel des services et vendeurs, conducteurs et ouvriers de l'assemblage, ouvriers et employés non qualifiés). La mince présence des agriculteurs se justifie essentiellement par l'actualité de la crise du lait.



<sup>25</sup> <http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/chiffres/travailvie/emploi/chiffres/index.jsp>, [consulté le 03/12/2009]. Les données considèrent la population de 15 à 64 ans (Communauté germanophone incluse). Nous avons ajusté notre échantillon en conséquence en écartant les -12 et les 65+.

<sup>26</sup> Pour des facilités méthodologiques, nous avons délibérément classé les chômeurs au sein des inactifs, alors qu'ils n'en font usuellement pas partie.

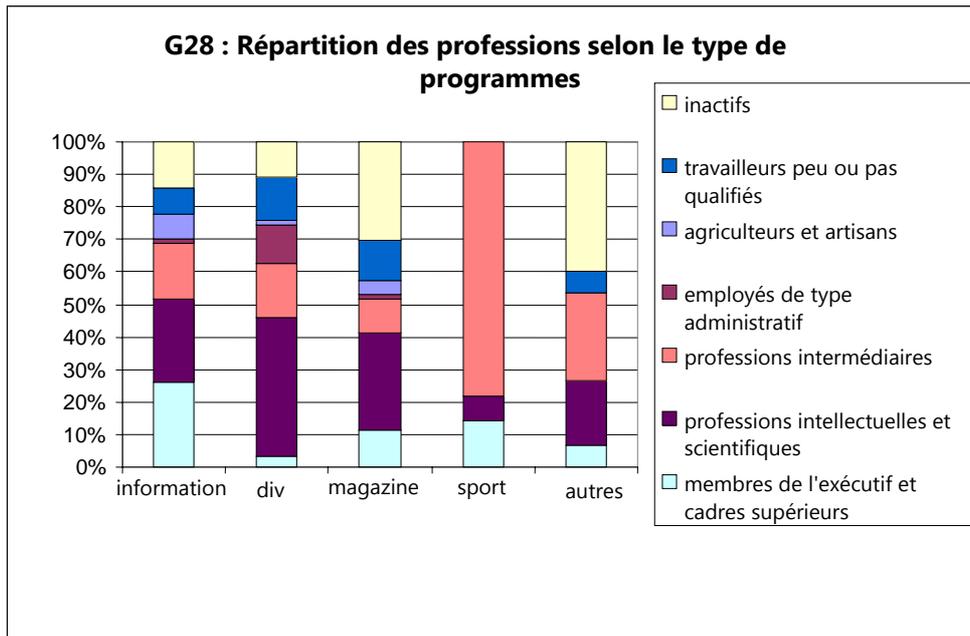
Si l'on se concentre uniquement sur les individus qui **prennent la parole tout en étant visibles à l'écran**, la présence des trois catégories professionnelles « supérieures » s'élève à **plus de 70%**.



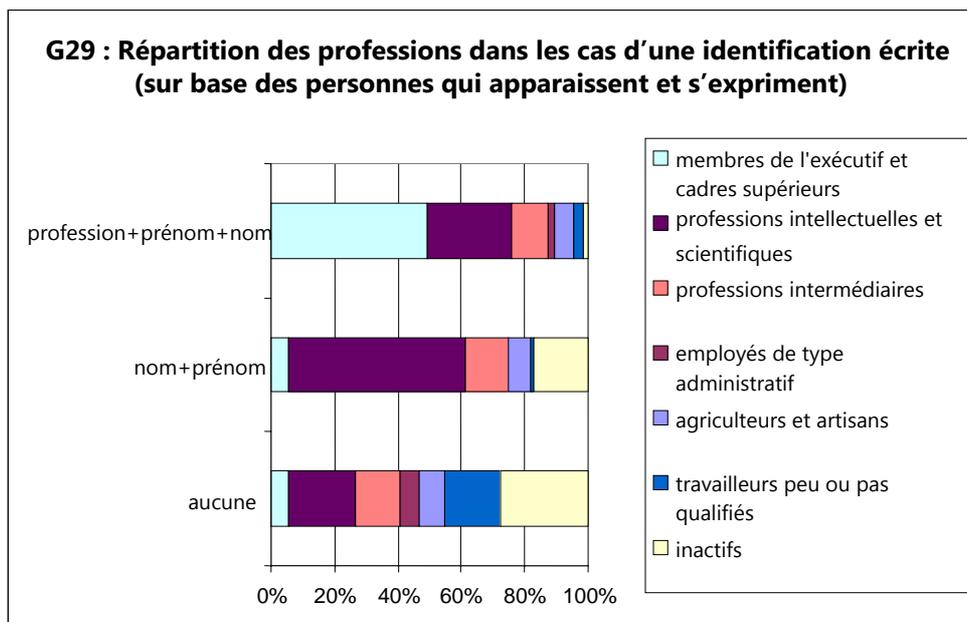
Voyons à présent comment se répartissent les professions au sein des différents programmes. Regroupées, les catégories professionnelles « supérieures » sont le plus présentes au sein des émissions **d'information, suivies de près par les divertissements**. Ce que montrent ces deux genres télévisuels semble négliger ainsi certaines catégories sociales, occultant une partie de la réalité qu'ils sont dans les faits censés refléter.

Plus interpellant encore, pas moins de **40% des intervenants au sein des divertissements** (aux <sup>3</sup>/<sub>4</sub> composés de jeux) **appartiennent à une profession intellectuelle ou scientifique** (journalistes, célébrités,...), tous statuts confondus<sup>27</sup>. Les professions intermédiaires, dont font partie les sportifs, sont naturellement sur-représentées dans la catégorie « sport ».

<sup>27</sup> Pour rappel, les intervenants ont été indexés sur base de quatre statuts différents : personne que l'on voit et qui parle (à micro tendu), que l'on voit mais qui ne parle pas (à micro tendu ou ne s'exprime pas du tout), qui parle mais que l'on ne voit pas, que l'on ne voit pas mais dont on parle. Ces résultats tiennent compte de l'ensemble de ces statuts.

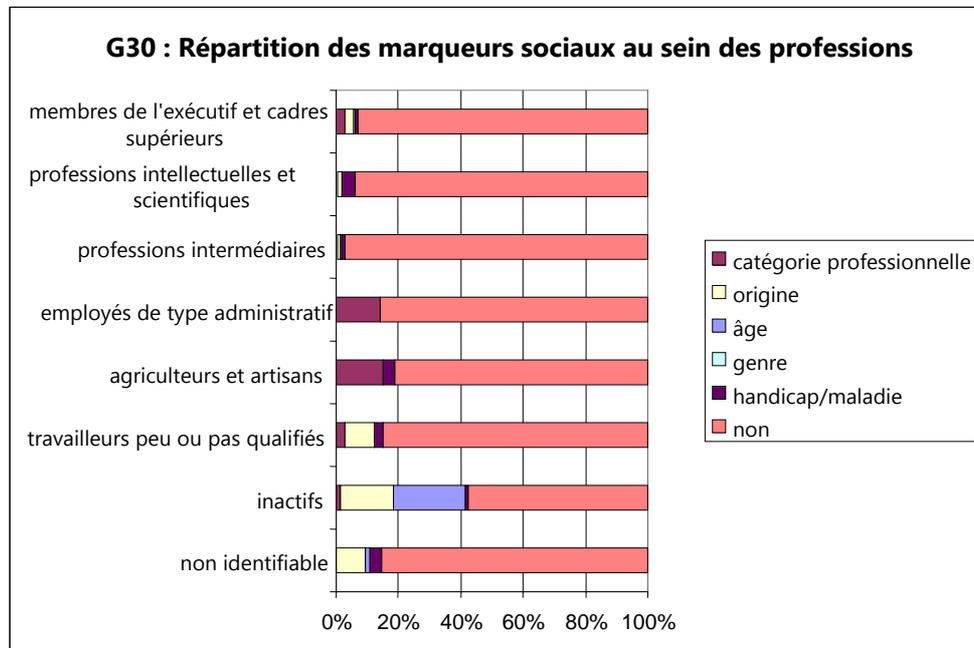


Si l'on tient compte des individus qui s'expriment et apparaissent à l'écran, lorsque l'on mentionne par écrit le **nom, prénom et profession de l'intervenant, il s'agit plus de 8 fois sur 10 d'une personne exerçant une profession qualifiée de « supérieure »**. *A contrario*, les autres catégories professionnelles gagnent du terrain lorsqu'il n'est fait mention d'aucune identification écrite. En d'autres termes, **plus l'intervenant est qualifié, plus il bénéficie d'une identification écrite précise**<sup>28</sup>.



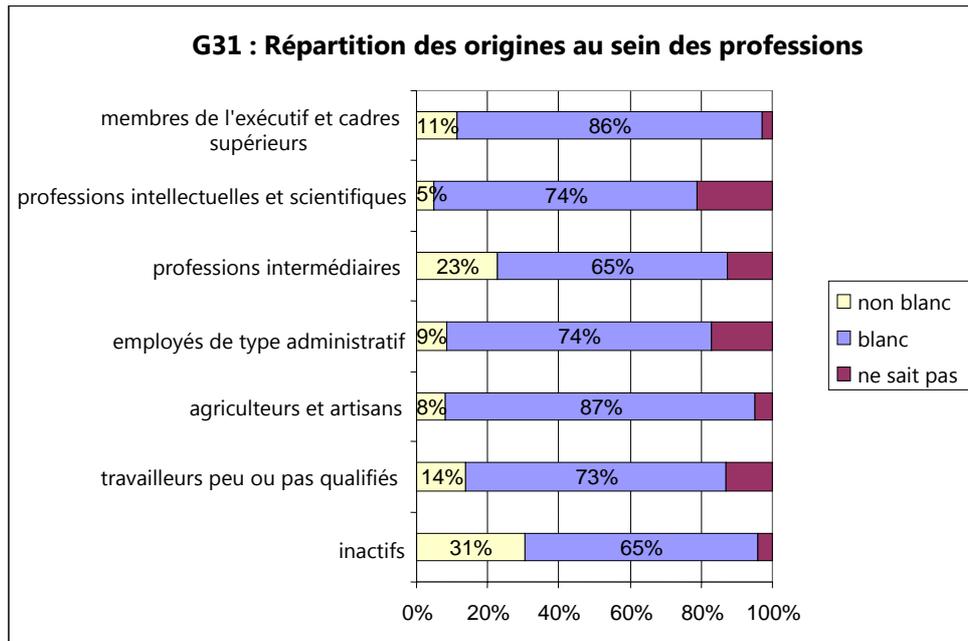
<sup>28</sup> Parmi les intervenants dont il est question dans le graphe 27, une infime proportion est identifiée uniquement par le prénom (8 sur 498). La répartition des professions au sein de cette catégorie est donc peu significative, c'est pourquoi nous l'avons délibérément écartée.

**Les marqueurs sociaux**, n'ont pas d'incidence sur les catégories professionnelles si l'on excepte les quelques interventions de personnes rattachées aux « employés de type administratif » et aux « agriculteurs et artisans ». Ces cas de figure sont toutefois trop spécifiques pour être extrapolés<sup>29</sup>.

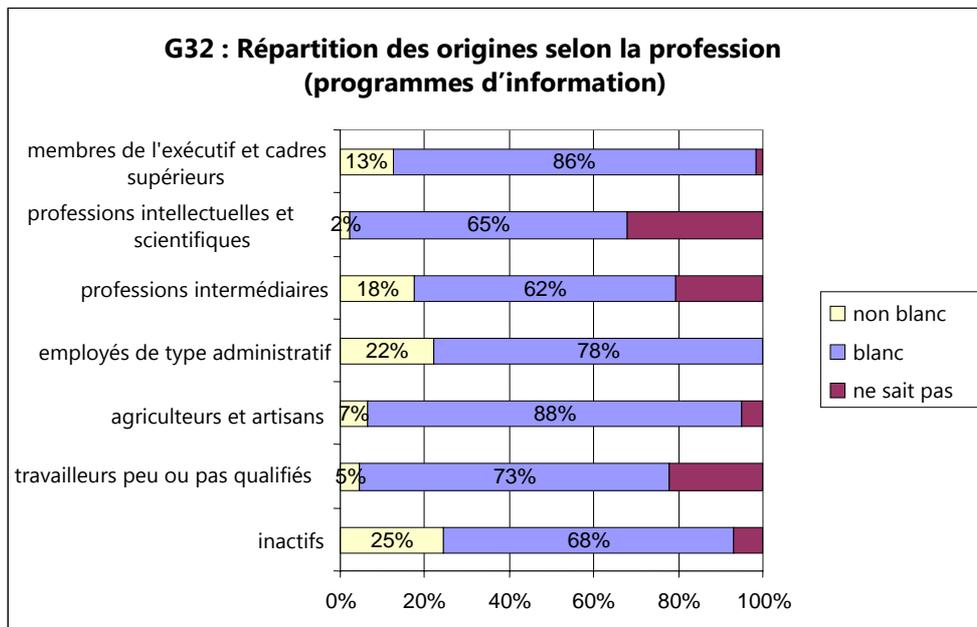


Du point de vue de la répartition des origines au sein des professions, **seules deux catégories semblent mieux représenter les minorités culturelles** : les professions intermédiaires et les inactifs. La première concerne quasi exclusivement des footballeurs, la seconde des enfants, adolescents et clandestins. La catégorie « professions intellectuelles et scientifiques », pour ne citer qu'elle, affiche des résultats interpellants.

<sup>29</sup> En effet, ces catégories professionnelles réunissent respectivement 35 et 85 intervenants sur un total de 2212 personnes, ce qui ne permet pas d'extrapoler les données liées à la répartition des marqueurs sociaux au sein de ces catégories.

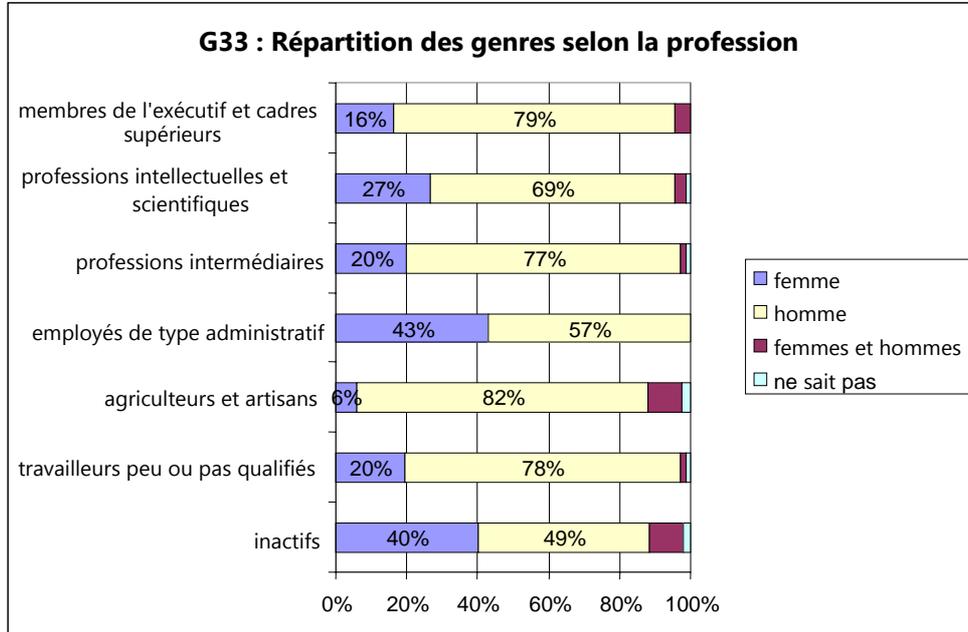


Quand l'on s'attarde au **genre informatif uniquement** (journaux et débats), **la présence des minorités prend du recul au sein de l'ensemble des professions**. En ce qui concerne la catégorie « membres de l'exécutif et cadres supérieurs », la proportion d'intervenants non blancs se justifie exclusivement par une actualité internationale. En outre, la catégorie des inactifs donne à nouveau à voir la plus grande proportion de minorités culturelles.



Au niveau de la question du genre cette fois, il semblerait que la représentation des **postes à hautes responsabilités (membres de l'exécutif et cadres) soient fortement discriminatoires à l'égard des**

**femmes.** Les employés de type administratif et les personnes identifiées comme inactives (enfants, étudiants, femmes/hommes au foyer, retraités, chômeurs, sans-papiers, sans abris) sont par contre presque aussi souvent des femmes que des hommes.



### Le handicap/la maladie

A peine plus de **1% de l'échantillon a été perçu comme personne handicapée** (déficience physique ou mentale) **ou malade** (caractère incurable et permanent). Parmi ces personnes, 72% interviennent au sein de sujets intrinsèquement liés à leur handicap/maladie.

En raison de l'infime présence d'intervenants perçus comme personnes handicapées ou malades, nous ne sommes pas en mesure d'extrapoler les résultats liés à cette dimension de la diversité. Une étude réalisée sur un plus large échantillon permettrait sur ce point d'en apprendre davantage.

## **CONCLUSION**

La présente étude visait à poser les bases d'un monitoring de l'état de la diversité dans les programmes de la télévision belge francophone. Cette perspective se base pour partie sur l'approche de type sociologique proposée par le français Eric Macé, à l'origine des travaux du CSA français sur la question, qui permet d'interroger la télévision à travers la réalité socialement construite qu'elle propose. Ainsi, en trois mois de travail, les productions et coproductions propres de quatre chaînes de la Communauté française ont été décryptées sur une « semaine témoin ». En tout, l'échantillon représentait 47 émissions, soit l'équivalent de 22 heures de visionnage pour 2212 intervenants répertoriés.

Au terme de cette recherche, et sans grande surprise au regard des résultats qui émergeaient déjà en France, plusieurs grandes tendances se dessinent. Les programmes analysés font apparaître une sous-représentation des femmes par rapport aux hommes (1/3 – 2/3) ainsi que des individus de moins de 12 ans et de 65 ans et plus, tout comme une représentation typée des personnes issues de minorités culturelles. L'échantillon dénote également une nette sous-représentation de la population inactive (enfants, étudiants, femmes/hommes au foyer, retraités, chômeurs, sans-papiers, sans abris). Les catégories professionnelles supérieures, particulièrement les professions intellectuelles et scientifiques, sont quant à elles en surnombre. Enfin, la représentation des personnes handicapées est quasi absente, à raison d'un peu plus de 1%, ce qui n'a pas permis d'extrapoler les constats liés à leur représentation dans l'échantillon.

Sous l'angle des genres télévisuels, le divertissement et les programmes d'information apparaissent comme les émissions où se rencontrent les traitements les plus différenciés. Les femmes et les personnes perçues comme non blanches y sont nettement sous-représentées. En outre, plus de 60% des intervenants appartiennent à une catégorie professionnelle supérieure (professions intermédiaires, professions intellectuelles et scientifiques, cadres et membres de l'exécutif), sachant que c'est au sein des professions intellectuelles et scientifiques que les non-blancs sont le moins représentés. L'unique programme sportif analysé fait état d'une absence totale d'intervenants féminins ainsi qu'une représentation plus élevée d'individus issus d'une minorité culturelle.

Au niveau du statut des intervenants, la parole est le plus fréquemment donnée aux personnes entre 35 et 64 ans, à raison de 70% d'hommes. Ces personnes exercent 7 fois sur 10 une profession qualifiée de « supérieure ». Par ailleurs, les intervenants blancs bénéficient d'une identification écrite dans plus de 70% des cas. Ce pourcentage descend sous la barre des 50% pour les intervenants non blancs.

Concernant le rôle de l'intervenant, les discriminations se ressentent le plus au niveau des rôles de prestige (experts, porte-paroles), majoritairement occupés par des hommes blancs. En outre, les fonctions de candidats à un jeu télévisé et de journalistes accordent très peu de visibilité aux individus non blancs.

Le corpus renvoie l'image d'un monde social constitué de sphères aux frontières relativement hermétiques. L'échantillon entretient les stéréotypes d'une sphère familiale féminine, d'une sphère du travail à la fois blanche et masculine, et d'une sphère sociétale composée d'une proportion plus importante des minorités via des sujets liés à la vie en communauté, à la criminalité ou encore à l'immigration. A ce titre, les minorités sont plus souvent perçues comme victimes ou déviants par rapports aux individus blancs. Hasard de l'échantillon, ce sont les personnes issues des pays de l'Est, et plus précisément les roms, qui sont le plus « victimisées ».

Cette « semaine témoin » confirme la thèse de la portée internationale du sujet comme incitant à la diversité, avancée par Eric Macé. Ainsi, contrairement aux sujets locaux, les reportages d'une portée internationale, tant au sein des programmes d'information que des magazines, offrent une meilleure visibilité aux minorités culturelles. RTL-TVi est la chaîne qui présente le plus grand pourcentage de personnes perçues comme non blanches, particulièrement parmi les sujets internationaux. Néanmoins, si l'on se concentre uniquement sur les thématiques locales, il apparaît que les quatre chaînes qui ont fait l'objet de l'analyse (RTL-TVi, RTBF, Télésambre et Télèvesdre) présentent des résultats similaires en matière de diversité culturelle, avec moins de 10% de représentants non blancs.

L'intérêt d'une telle recherche réside peut-être moins dans les résultats eux-mêmes que dans les réflexions et les actions qu'elle peut susciter. Se contenter d'une analyse strictement quantitative pourrait mener à des mesures contre-productives telles que l'instauration de quotas.

Au terme de cette analyse, nous nous garderons d'extrapoler les résultats et les maintiendrons dans leur contexte de recherche. En effet, pour ce qui est du genre informatif par exemple, l'incidence d'une actualité particulière peut faire ressortir certaines catégories de manière inhabituelle (nous avons pu le constater avec l'effet de la crise du lait sur la représentation des métiers de l'agriculture).

Cependant, l'émergence de plusieurs grandes tendances, qui viennent appuyer les conclusions du dernier baromètre de la diversité du CSA français, laisse présager toute la pertinence de la présente étude.

Quoiqu'il est en soit, l'intérêt de pareilles investigations est peut-être moins les résultats pour eux-mêmes, mais certainement davantage les réflexions et les actions qu'elles peuvent susciter. Le fait, par exemple, que les professions à haute valeur symbolique soient occupées essentiellement par des hommes blancs nous renvoie à la société d'aujourd'hui et à ses mécanismes. Par ailleurs, la thématique de la diversité dans les médias comporte de nombreux aspects qu'il serait utile de travailler. A la représentation de la diversité dans les programmes s'ajoute la question de la présence de cette diversité au sein des médias eux-mêmes. De nouvelles réflexions sont alors envisageables autour de la composition des rédactions, de la formation continue des journalistes, etc. En outre, il serait intéressant de remonter jusque dans les écoles de journalisme et de s'interroger sur la présence (ou l'absence) d'étudiants issus de minorités culturelles.

La télévision nous renvoie l'image d'une société où les jeunes et les personnes âgées sont cantonnés dans leur génération. Ils interviennent majoritairement au sein de sujets étroitement liés à leur âge. En d'autres termes, les jeunes parlent des jeunes ; les séniors parlent des séniors. Il en va de même pour certaines minorités culturelles, tels les arabes ou encore les intervenants issus des pays de l'Est.

Cette réalité construite et proposée par la télévision est-elle le reflet de la société ? Certaines strates de la population sont-elles ainsi « écartées » d'un dialogue social plus global ? Ou au contraire, cette réalité est-elle intrinsèquement liée aux mécanismes audiovisuels ? Ceux-ci misent en effet couramment sur le recours aux stéréotypes comme raccourcis du travail réflexif. Nous l'avons vu, la sphère familiale est dévolue aux femmes, la sphère du travail en ressort masculine et blanche et la sphère relative sociétale renvoie majoritairement aux minorités culturelles. En dehors de ces mécanismes propres aux médias, le petit écran semble reproduire des inégalités déjà présentes au sein de la société belge. En 2008, 73,2% en moyenne des postes de directeurs et de cadres étaient occupés par des hommes (secteur privé et public)<sup>30</sup>. L'échantillon, quant à lui, rassemble 79% d'intervenants masculins aux postes de membres de l'exécutif et cadres supérieurs.

---

30

[http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche\\_du\\_travail\\_et\\_conditions\\_de\\_vie/top\\_100\\_des\\_professions.jsp](http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/marche_du_travail_et_conditions_de_vie/top_100_des_professions.jsp) [consulté le 24/02/2010].

## ELÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

E. MACE, *La société et son double, une journée ordinaire de la télévision*, Armand Colin, Paris, 2006.

M. LITS, F. SAEYS, J. DESTERBECQ, D. GRAMMENS, *De berichtgeving over allochtone minderheden in de Belgische media. La représentation des minorités ethniques dans les médias belges*, Rapport de synthèse, Bruxelles, Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, janvier 2007.

Institut national de l'audiovisuel, *MédiaMorphoses (17) : Minorités visibles ?*, Ina-Armand Colin, Paris, septembre 2006.

Observatoire du récit médiatique, *Médiatiques Récit et société (39) : Comment parler de l'autre ?*, Département de communication, Louvain-la-Neuve, automne 2006.

Avis n°5/2006, *Egalité, multiculturalité et inclusion sociale. Présence et représentation des femmes dans les services de radiodiffusion*,

[http://www.csa.be/system/document/nom/441/CAV\\_Avis\\_20060704\\_femmes.pdf](http://www.csa.be/system/document/nom/441/CAV_Avis_20060704_femmes.pdf).

Avis n°7/2006, *Présence et représentation des minorités culturelles dans les médias audiovisuels*,

[http://www.csa.be/system/document/nom/552/CAV\\_Avis\\_20061107\\_interculturalite.pdf](http://www.csa.be/system/document/nom/552/CAV_Avis_20061107_interculturalite.pdf).

Décret coordonné sur les services de médias audiovisuels, publié au Moniteur belge le 24 juillet 2009,

[http://www.csa.be/system/document/nom/1057/MONITEUR\\_20090724\\_Pages24-99.pdf](http://www.csa.be/system/document/nom/1057/MONITEUR_20090724_Pages24-99.pdf).

[www.cim.be](http://www.cim.be)

[www.csa.be](http://www.csa.be)

[www.csa.fr](http://www.csa.fr)

[www.entreprise.rtf.be](http://www.entreprise.rtf.be)

[www.ifapme.be](http://www.ifapme.be)

[www.juridat.be](http://www.juridat.be)

[www.statbel.fgov.be](http://www.statbel.fgov.be)

## ANNEXE : GRILLE D'INDEXATION ET JUSTIFICATIONS

- Chaîne
- Titre
- Jour
- Heure
- Durée
- Genre:

Information : émissions présentées par un/des journaliste(s), en lien avec l'actualité (journaux télévisés, débats, documentaires, ...).

Magazine : émissions présentées par un/des journaliste(s)/animateur(s) et sans lien avec une actualité particulière (magazine de société, patrimoine, émissions culturelles, ...).

Divertissement : jeux, call-tv, télé-achat, émissions musicales, humour, décoration.

Sport : émissions dont la thématique principale est le sport (les séquences sportives au sein des émissions d'information sont exclues de cette catégorie).

Autre : programmes de services caractérisés par leur courte durée (météo, sécurité routière, ONE, question d'argent,...), capsules, lotto,...

- Statut : personne

que l'on voit et qui parle (à micro tendu)

que l'on voit mais qui ne parle pas (à micro tendu ou ne s'exprime pas du tout)

qui parle mais que l'on ne voit pas

que l'on ne voit pas mais dont on parle

- Identification orale :

prénom, nom, prénom + nom, profession, profession+nom, profession + prénom, profession + prénom + nom, aucune

- Identification écrite :

prénom, nom, prénom + nom, profession, profession + nom, profession + prénom, profession + prénom + nom, aucune

- Genre :

homme, femme, femmes et hommes, autre (transsexuel), ne sait pas (ex : enfants en bas âge, lorsque l'on fait référence à des professionnels ou des catégories de la population « les policiers », « les clandestins »,...)

- Age (INS) :

<12, 13-18, 19-34, 35-49, 50-64, 65<, plusieurs tranches d'âge, ne sait pas (visage flouté, ou encore dans le cas d'une personne décédée dont on parle de manière générale).

S'il s'agit d'images d'archives, l'âge répertorié correspond à celui de l'époque.

- Marqueur d'ethnoracialisation :

blanc, noir, métisse, asiatique, arabe, pays de l'est, autre, multiculturel (deux marqueurs ou plus), ne sait pas. Les marqueurs sont regroupés en catégories lors de l'interprétation des données (arabe-noir-blanc-autre-ne sait pas, blancs-non blancs-ne sait pas).

Les indicateurs permettant de rattacher l'intervenant à une catégorie sont : la mention explicite de l'origine, l'apparence physique, l'origine géographique, l'accent. Le nom et le prénom ne

constituent pas un indicateur à eux seuls et doivent être combinés avec au moins un autre indicateur pour être significatifs. Les indicateurs ne sont pas cumulatifs ; si un indicateur est rencontré, il exclu les autres. Notons néanmoins que, en cas de doutes, l’item « apparence physique » l’emporte sur les autres.

- Catégorie professionnelle (classification INS basée sur la version européenne de la Classification Internationale Type des Professions (CITP-88(COM)).)

Sont répertoriés les intervenants dont on connaît explicitement l’activité professionnelle (mentionnée explicitement ou identifiable grâce au contexte) :

- 1 Membres de l’exécutif et des corps législatifs, cadres supérieurs de l’administration publique, dirigeants et cadres supérieurs d’entreprise.
- 2 Professions intellectuelles et scientifiques
- 3 Professions intermédiaires
- 4 Employés de type administratif
- 5 Personnel des services et vendeurs de magasin et de marché
- 6 Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l’agriculture et de la pêche
- 7 Artisans et ouvriers des métiers de type artisanal
- 8 Conducteurs d’installations et de machines et ouvriers de l’assemblage
- 9 Ouvriers et employés non qualifiés
- 10 Forces armées
- 11 Elève et étudiant
- 12 Retraité
- 13 Inactifs (chômeurs, sans-abri)
- 12 Non identifiable

Ces catégories sont regroupées lors de l’interprétation des données : membres de l’exécutif et cadres (1), professions intellectuelles et scientifiques (2), Professions intermédiaires (3), employés de type administratif (4, 10), agriculteurs et artisans (6, 7), travailleurs peu ou pas qualifiés (5, 8, 9), inactifs (11, 12, 13), non identifiable (12).

- Handicap/maladie : oui-non

Par handicap, nous entendons une déficience physique ou mentale qui handicape dans la vie quotidienne. La maladie se comprend dans son caractère incurable et permanent.

- Sujet en lien avec les marqueurs sociaux : genre, âge, origine, catégorie professionnelle, handicap/maladie, non

- L’intervenant fait l’objet d’humour, de dérision, en lien avec les marqueurs sociaux : genre, âge, origine, catégorie professionnelle, handicap/maladie, non

- Rôle :

journaliste/animateur principal

Journaliste/animateur second

Candidat à un jeu

Porte-parole, représentant d’une personne/groupe/institution

Expert : émet un avis sur base d’une connaissance spécialisée

Quidam : émet un avis jugé comme étant le reflet du « citoyen ordinaire »

Témoin : s’exprime à titre personnel sur un sujet, émet un avis sur base de l’observation directe.

L’avis porte sur autre chose que lui-même, il ne s’implique pas dans le sujet même si ce dernier peut le concerner.

Expérience personnelle : centré sur l'intervenant, son expérience, ses réalisations personnelles.

Figurant : public d'une émission, participant à un jeu (rôle secondaire), personne qui se met en scène<sup>31</sup> (chanteur, musicien, comédien, sportif,...). Lorsqu'il y a de 1 à 3 personnes au sein d'un même plan, les intervenants sont indexés individuellement. Au-delà de 3, ils sont considérés comme un tout et classés dans la catégorie suivante<sup>32</sup>.

Figurants non individualisés : >3, foule, arrière-plans, ...

Les catégories sont regroupées après encodage, lors de la mise en graphes : journaliste/animateur, candidat à un jeu, porte-parole et expert, quidam et témoin, expérience personnelle, figurant(s).

- Perception de l'intervenant :

Victime, au sens large : quelqu'un qui subit quelque chose. Ex. : violence, crime, accident. Personne qui inspire la pitié.

Déviant : délinquant, (présumés) coupables, qui se détourne du droit chemin.

Ni l'un ni l'autre

- Portée du sujet (pour l'info et les magazines) : locale, nationale (communautaire), nationale + un autre pays, internationale, non pertinent.

- Sphère mobilisée pour définir l'intervenant, à l'oral ou à l'écrit :

Travail (emploi, catégorie professionnelle),

Famille (fille, père, épouse, sœur, ... ainsi que le cercle amical)

Société (collectivité, vivre ensemble, rapports de force, ...)

Un/des terme(s) relevant du champ lexical de ces sphères doi(ven)t être explicitement cité(s) et/mentionnés, que ce soit par l'intervenant lui-même ou une tiers personne. Si différentes sphères sont mobilisées, nous retiendrons celle qui est pointée en premier lieu.

- Recours à des stéréotypes : oui – non + analyse qualitative de certaines séquences.

- Remarques

---

<sup>31</sup> Un acteur dans le contexte d'un rôle sera répertorié en tant que figurant, tandis qu'il appartiendra à la catégorie « expérience personnelle » dans le cadre d'une intervention en son nom.

<sup>32</sup> Exception faite dans les cas où le sujet porte explicitement sur une personne au sein d'un groupe. Dans ce cas, l'intervenant est considéré dans son individualité.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### Graphiques

G1. Répartition des genres sur l'ensemble des programmes .....	8
G2. Répartition des genres selon le type de programmes .....	9
G3. Répartition des genres selon le rôle de l'intervenant .....	10
G4. Répartition des genres selon l'origine .....	10
G4 bis. Répartition des genres selon l'origine (détail) .....	11
G5. Répartition des genres selon la sphère mobilisée .....	12
G6. Répartition des âges sur l'ensemble des programmes .....	12
G7. Répartition du statut de l'intervenant selon l'âge .....	13
G8. Répartition des marqueurs sociaux en lien avec l'âge .....	14
G9. Répartition des marqueurs sociaux en lien avec l'âge .....	14
G10. Répartition des marqueurs sociaux en lien avec l'âge des individus que l'on voit et qui parlent ..	15
G11 . Répartition des origines sur l'ensemble des programmes .....	16
G12. Répartition des origines au sein des programmes .....	17
G13. Répartition des marqueurs sociaux en lien avec l'origine .....	17
G14. Répartition de marqueurs sociaux en lien avec l'origine .....	18
G15. Répartition des origines en fonction du rôle de l'intervenant (sur base des origines identifiées) .	18
G16. Répartition des origines selon la portée du sujet .....	19
G17. Répartition des origines au sein des différentes chaînes .....	20
G18. Répartition des origines selon la portée du sujet, RTBF .....	20
G19. Répartition des origines selon la portée du sujet, RTL-TVi .....	21
G20. Répartition des origines au sein des chaînes (sur base des sujets de portée locale) .....	21
G21. Répartition des origines au sein des sphères mobilisées .....	22
G22. Identification écrite selon l'origine (sur base des intervenants qui apparaissent et s'expriment) ..	23
G23. Répartition des genres des identifications écrites (sur base des intervenants blancs qui apparaissent et s'expriment) .....	23
G24. Répartition des rôles des identifications écrites (sur base des intervenants blancs qui apparaissent et s'expriment) .....	24
G25. Identification orale de l'intervenant selon la manière dont il est perçu .....	25
G25bis. Identification écrite de l'intervenant selon la manière dont il est perçu (sur base des personnes qui apparaissent et s'expriment) .....	25
G26. Répartition des professions au sein de l'ensemble des programmes .....	26
G27. Répartition des professions identifiables (sur base des individus qui apparaissent et s'expriment) .....	27
G28. Répartition des professions selon le type de programmes.....	28
G29. Répartition des professions dans les cas d'une identification écrite (sur base des personnes qui apparaissent et s'expriment) .....	28
G30. Répartition des marqueurs sociaux au sein des professions .....	29
G31. Répartition des origines au sein des professions .....	30
G32. Répartition des origines selon la profession (programmes d'information) .....	30
G33. Répartition des genres selon la profession .....	31

Tableaux :

Tableau 1 : pyramide des âges .....	13
Tableau 2 : population active/inactive .....	26

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	3
Objectifs de l'étude .....	5
Choix du corpus et méthodologie .....	5
Interprétation des résultats .....	8
o Le genre .....	8
o L'âge .....	12
o L'origine .....	15
o Les catégories professionnelles .....	25
o Le handicap/la maladie .....	31
Conclusion .....	32
Éléments de bibliographie .....	35
Annexe : grille d'indexation et justifications .....	36
Table des illustrations .....	39